

le bulletin municipal de

Vaulnaveys-le-haut

sommaire

- à noter, état civil
page 2
- mot du Maire
page 3
- **vie de la commune**
page 4
- les décisions
page 20
- le dossier
Le Comité Local de l'Habitat
page 24
- patrimoine
page 29
- **vie des associations**
page 32
- **infos**
page 37
- agenda
page 40



le bulletin N°61
janvier 2009

La Mairie

Jours et horaires
d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Tél. 04 76 89 18 05
Fax 04 76 89 10 85

Email :
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

Les chapelles de Vaulnaveys

● **patrimoine** (en page 29)

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20

du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30
et 16h30 - 18h15**Bibliothèque**mardi et mercredi : 17h00-19h00,
vendredi : 16h30-19h00,
samedi : 10h00-12h00.**En juillet / août :**seulement les mardis et vendredis
de 17h à 19h.**Poste**

lundi, vendredi : 14h30-17h30

mardi, mercredi, jeudi, : 9h00-12h00

samedi : 9h00-11h30

Marchétous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband**Pompiers**En cas de sinistre, appelez le 18 ou
le 112 (depuis un portable). Prenez
le temps de donner la nature du
sinistre, votre nom, votre adresse
complète, le n° de la rue et surtout
la commune dont vous dépendez.
Pour les habitants d'Uriage, précisez
le nom de la commune : Vaulnaveys-
le-Haut.**Déchetterie**mardi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-11h30 et 14h00-17h30**Transports****Ligne 6050**Vizille - Uriage - Gare de Gières
- Grenoble**Ligne 6051**

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6010

Chamrousse - Uriage - Grenoble

RenseignementsALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.transisere.frDes fiches horaires sont disponibles
à la Mairie.**EDF/GDF**

Service accessible 7j/7, 24h/24

Accueil clientèle : 0 810 898 178

Urgence Electricité : 0 810 333 338

état civil**Naissances**

bienvenue à :

- Robin **GIROUD-DA SILVA**
né le 05/01/2008
- Marie-Ange **CERUTTI**
née le 14/01/2008
- Laura **DE COL** née le 14/01/2008
- Sara **MARTOS-BLANC**
née le 26/01/2008
- Emma **DANTAS**
née le 03/02/2008
- Maëlle **PLANÇON-VEAU**
née le 01/02/2008
- Dorian **FINI** né le 06/02/2008
- Coline **ROUCHOUZE**
née le 12/02/2008
- Anouk **BUREAU** née le 15/02/2008
- Malone **RETAGGI** né le 18/02/2008
- Noémie **DEBERNARDI**
née le 01/03/2008
- Valentine **SOLA** née le 12/03/2008
- Tom **GEROME** né le 15/03/2008
- Tifany **CANDIDDA**
née le 17/03/2008
- Karl **WERQUIN-MATTON**
né le 29/03/2008
- Sanya **GUNARATNAM**
née le 31/03/2008
- Louis **BERGONZY** né le 30/04/2008
- Chloé **OUHSINE-TABORIN**
née le 27/05/2008
- Angèle **GAILLY** née le 04/06/2008
- Simon **GIRARD** né le 14/06/2008
- Swan **ROBIN** née le 22/06/2008
- Justine **STOUFF** née le 20/06/2008
- Maxime **NARDINO**
né le 22/06/2008
- Théo **STOCHAUSEN**
né le 22/06/2008
- Gyliane **CARDESI**
née le 10/08/2008
- Candice **GIRAUD-TELME**
née le 17/08/2008
- Salomé **QUINTIN**
née le 20/08/2008
- Tiago **DA ROCHA** né le 11/09/2008
- Naël **GIORDANENGO**
né le 22/09/2008
- Côme **BEGOUIN** né le 27/09/2008
- Elio **SGAMBATO** né le 12/10/2008
- Quentin **NICHILO** né le 25/10/2008
- Brice **GIORDANO** né le 28/10/2008
- Eole **MEULIEN** né le 28/10/2008
- Lorik **BOREL** né le 10/11/2008
- Emeline **BECQ** le 04/12/2008

Mariages

ils se sont unis devant nous :

- Paula-Nicoleta **RADASANU** et
Mathias **MAJD** le 10/01/2008
- Audrey **POLESELLO** et Vincent
SAVART le 10/05/2008
- Stéphanie **ESPOSITO** et Eric
CAPPONI-CASADEI le 10/05/2008
- Françoise **LAMARCA** et Sébastien
GRANGE le 07/06/2008
- Ludivine **DURAN** et Vincent
RODRIGUES le 07/06/2008
- Sylvie **BOULANGEOT** et Philippe
MICHAUD le 07/06/2008
- Ghyslaine **VIAN** et Habib **FERRAH**
le 21/06/2008
- Nathalie **RICHE** et Laurent **MINICH**
le 05/07/2008
- Monique **BANQ** et Michel **CREMON**
le 30/08/2008
- Leslie **GERENTE** et Jérôme **VALERO**
le 06/09/2008
- Christelle **BOURGEOIS-CARMELE** et
Nicolas **PHAM** le 20/09/2008
- Stéphanie **DELABOVE** et Juan-
Carlos **MATOSSES** le 11/10/2008
- Cassandre **BARRÉ** et
Ronan **LE BELLEC** le 20/12/2008

Décèsc'est avec tristesse que nous
avons appris le décès de :

- Gilette **BENOIT** le 25/01/2008
- Pierre **LANFRAY** le 31/01/2008
- Gyslaine **DELON** le 23/01/2008
- Odette **FERRERO** le 12/02/2008
- Camille **PHÉLIX** le 22/02/2008
- Pierrette **SORREL** le 11/04/2008
- Jean-François **DABADIE**
le 23/04/2008
- Mathias **MAJD** le 22/05/2008
- Alfred **FORTE** le 27/07/2008
- Michel **CHENEVAS-PAULE**
le 20/08/2008
- Antoinette **BESSON** le 13/09/2008
- Gilbert **BRESSIEUX** le 23/09/2008
- Thierry **SEGER** le 22/09/2008
- Roger **AMIGUET** le 26/10/2008
- Lucienne **VIAL** le 29/10/2008
- Jeannine **JOUKOFF** le 26/11/2008
- Roger **FERRAFIAT** le 10/12/2008
- Georges **DOLLINGER** le 16/12/2008



L'année 2009 va être une année importante pour l'avenir de notre commune.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le faire savoir dans le courrier que je vous ai adressé pour annoncer la réunion publique du 19 novembre 2008 sur l'avenir de l'intercommunalité, nous sommes en effet entrés dans une phase décisive et les prochains mois vont être cruciaux : trois possibilités s'offrent à nous :

- soit nous restons dans la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan qui vient d'absorber la C.C.B.B. ;
- soit nous allons à la Communauté de Communes du Sud Grenoblois ;
- soit nous allons, éventuellement, à la METRO, sachant que cette dernière hypothèse n'est possible qu'à condition que St-Martin d'Uriage y aille et que cette communauté nous accepte.

Il va sans dire que pour l'instant rien n'est arrêté et que nous sommes en pleine période de réflexion.

Nous ne disposons pour l'heure que d'une partie des éléments et nous avons décidé de nous entourer de l'expertise d'un cabinet conseil afin qu'il nous aide à déterminer, en toute objectivité, quel sera le choix le plus favorable à notre collectivité aussi bien en termes de services que de coût ou de retombées financières. Nous devons faire abstraction de toute considération subjective ou affective et ne nous laisser guider que par le souci de l'intérêt commun.

Je sais que vous êtes attentifs à ce sujet et votre présence nombreuse à notre dernière rencontre en est la preuve. Comme je m'y suis engagé, je ne manquerai pas de vous informer sur l'avancement de ce dossier et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous dans le courant du 1er semestre 2009 pour une nouvelle réunion partage.

Dans l'attente de vous y rencontrer, j'adresse à chacun d'entre vous, en ce début d'année, tous mes vœux de réussite et de bonheur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JRICHARD', written over a faint background image of a house and trees.

Jérôme RICHARD,
Maire



Des changements pour l'année Scolaire 2008-2009

Des effectifs en hausse

Cette année les effectifs sont encore en hausse et 331 enfants fréquentent l'école primaire. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 196 enfants en école élémentaire pour 8 classes.
- 135 enfants (de 3 à 5 ans) en école maternelle pour 5 classes.

Notre commune a déjà connu des effectifs similaires au début des années 2000 (13 classes), avant de connaître une fermeture en élémentaire à la rentrée 2003 et en maternelle la rentrée suivante.

La 5^e classe d'école maternelle a été réouverte il y a deux ans et, avec une hausse des effectifs, l'inspecteur d'académie a proposé une création de poste pour l'ouverture d'une huitième classe en élémentaire cette année.

L'équipe enseignante

A l'école élémentaire l'équipe est la même, avec Francis DUPRE, directeur, qui a en charge les CE2, Stéphanie BERGLEZ les CE2/CM1, Brigitte CORBISE les CM1/CM2, Maria LARDEAU une classe de CP, Dominique MOREL l'autre classe de CP, Jacques GEROME les CM2, David WITHEAD les CE1.

L'équipe est renforcée par Caroline HUBAC qui prend en charge la huitième classe, classe à deux niveaux CE1/CE2.

Elle a été affectée à l'école élémentaire après avoir passé deux ans à l'école maternelle.

La décharge de direction cette année est assurée par Anne DESCOMBE.

Des retours vers notre groupe scolaire

Du côté de l'école maternelle pas mal de renouvellements : Corinne LEMOINE qui s'occupe de la classe des grands assurera l'intérim sur le poste de directrice en remplacement de Vérane GUILLOU en congé maternité et maman pour la troisième fois d'une

petite Nina. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Damien VAUGOYEAU remplace Vérane dans la classe des petits pendant son congé maternité. Il revient chez nous après avoir passé une année à Vizille avec en charge une Classe d'Intégration Scolaire (CLIS). Ces classes ont été créées pour "organiser la scolarité adaptée des élèves qui ne peuvent, dans l'immédiat, être accueillis dans une classe ordinaire et pour lesquels l'admission dans un établissement spécialisé ne s'impose pas".





La classe des petits-moyens est assurée par Florence ETIENNE et Violaine MICHELLON. Violaine qui occupe ce poste à mi-temps connaît également notre groupe scolaire puisqu'elle y a fait un stage dans le cadre de l'IUFM l'an dernier. Auparavant elle était professeur de sciences physiques en collège, puis a choisi de se réorienter vers l'enseignement primaire. Elle a obtenu son diplôme de l'I.U.F.M. l'an dernier et avait une classe de petite section en maternelle à PONTCHARRA. Ses hobbies sont la couture et le jardinage. Elle a souhaité revenir à Vaulnaveys-le-haut pour un rapprochement de son domicile et parce qu'elle avait apprécié le travail dans notre école.

La classe des moyens grands est assurée par Imane DUFRESNE les lundis, mardis et jeudis et Sandrine LIBERA les vendredis. Sandrine revient dans notre groupe scolaire après avoir passé une année à Echirrolles et une année en congé maternité. Durant l'année scolaire 2005/2006, elle enseignait déjà à mi-temps à Vaulnaveys-le-haut et a souhaité revenir à J, Bruant. Elle pratique la danse et les chants de Gospel.

Noëlle GUILLOT était à Thonon l'an dernier. Elle enseigne depuis longtemps en maternelle. Son statut d'institutrice lui a permis d'obtenir le logement situé au dessus de l'école élémentaire. Elle est originaire de la Meuse mais pratique les randonnées pédestres ou en raquettes et l'Aïkido. Elle a souhaité rejoindre le groupe scolaire de Vaulnaveys-le-haut par attrait pour notre région, notamment la montagne et pour se rapprocher de ses enfants.

Francoise GRANGE, stagiaire à l'I.U.F.M., assure la décharge du poste de direction et a en charge la classe des petits les vendredis. Elle pratique le piano et le ski en loisirs.

Parmi les activités extrascolaires proposées cette année, les classes de l'école élémentaire iront à la piscine et suivront des activités d'éducation physique et sportive et de la musique. L'hiver, certaines classes pratiqueront le ski de fond ou le ski de piste. D'autres partiront en classe transplantée (Classe musicale à Autrans...).

Suppression du samedi matin et mise en place de l'aide personnalisée en faveur des élèves en difficulté

Dans le cadre de la réforme de l'école primaire, qui est entrée en vigueur à la rentrée 2008, chaque enseignant doit désormais consacrer deux heures par semaine, sous la forme de soutien personnalisé, pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés scolaires. Ces deux heures par semaine remplacent les cours du samedi matin qui ont été supprimés.

Cette aide personnalisée a pour objet premier de réduire le nombre des enfants en grande difficulté scolaire à la fin de l'école primaire, ce qui représente aujourd'hui environ 15% des élèves.

Comme dans la plupart des écoles élémentaires, le choix du dispositif mis en place dans notre groupe scolaire s'est porté sur la période de midi 11h30-12h10 les lundis, mardis et jeudis (selon les modalités qui ont été proposées par le conseil des maîtres et validées par l'inspecteur de circonscription). Chaque enseignant repère les enfants qui ont eu des difficultés dans certaines matières et va (après accord des parents)





dispenser des cours d'aide personnalisée. Les enfants sont par groupe de six maximum et peuvent donc bénéficier d'un soutien pratiquement individualisé. Les enseignants doivent également utiliser ce crédit d'heures pour la formation et pour les rencontres avec les parents.

Ce dispositif vient compléter les Stages de Remise à Niveau pour les enfants de CM1 et CM2. Ces stages sont assurés par des enseignants sur la base du volontariat. Le premier a eu lieu aux vacances de Pâques 2008, puis a été suivi d'une semaine en début de vacances d'été en juillet et d'une semaine avant la rentrée scolaire de septembre. Le principe est le même que pour l'aide personnalisée : les enseignants proposent ce stage à des enfants ayant des difficultés avec l'accord des parents. Le stage dure cinq demi-journées du lundi au vendredi et peut accueillir des enfants des groupes scolaires de communes voisines. Ces stages étaient assurés par Mme LARDEAU et F. DUPRE

Augmentation des créneaux de l'étude surveillée

L'étude surveillée, qui permet à chaque enfant d'avoir une aide aux devoirs par un instituteur de l'école dans un lieu calme, a vu ses effectifs

augmenter nettement cette année. De ce fait, les lundis et jeudis, il y a deux classes d'étude surveillée et une classe les mardis et vendredis. Le nombre maximum d'enfants par étude surveillée est de 20.

Projet d'aménagement des locaux de la garderie périscolaire

Ces dernières années nous avons noté une hausse assez importante de la fréquentation de nos services périscolaires, avec la mise en place progressive de deux groupes le soir.

Nous avons un projet d'extension du groupe scolaire. Cette extension permettra de supprimer les deux salles de classes en préfabriqué (en maternelle) et d'accueillir la garderie périscolaire dans des locaux plus adaptés.

Le transport scolaire pour les enfants des secteurs d'Uriage et de Belmont. Ce service n'accueille que les enfants qui ont trois ans révolus et est gratuit pour les enfants habitant à plus de trois kilomètres.

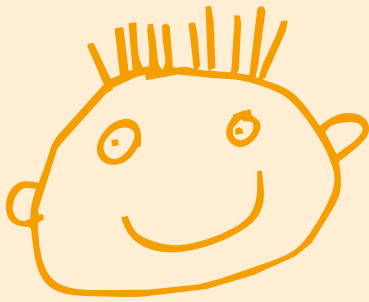
Le restaurant scolaire accueille près de deux tiers des enfants scolarisés, et assure deux services. En moyenne ce sont 200 enfants par jour qui mangent à la cantine. ■

Le service minimum

Le service minimum a fait l'objet d'une loi promulguée le 20 août. Cette loi impose l'accueil des enfants en école maternelle et en élémentaire en cas de grève, à partir de 25% d'enseignants grévistes. Ce service doit être mis en place par le Maire de chaque commune à partir du 1^{er} septembre 2008.

Mais cette loi pose des problèmes d'application car l'organisation du service minimum avec notre personnel est difficile. En effet, il faut une personne par groupe de quinze enfants, or le nombre de personnes pouvant assurer l'encadrement dans notre commune est limité et déjà occupé à d'autres fonctions dans l'école (garderie, restaurant scolaire, ATSEM). La loi donne la possibilité de faire appel à des personnes extérieures mais cela nous semble difficilement concevable pour des raisons de sécurité pour les enfants (Ces personnes n'auront pas été formées pour réagir en cas de problème, elle n'auront pas participé aux exercices incendie, ou aux exercices sur le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et elles ne connaissent pas la liste des enfants allergiques et faisant l'objet d'un PAI).

La Mairie assurera le service minimum avec le personnel du périscolaire disponible mais sa capacité d'accueil sera limitée. C'est pourquoi nous demandons aux parents, dans toute la mesure du possible, de garder leurs enfants. ■



Relais d'assistantes maternelles

Nouvelle animatrice

Catherine PELEN
04.76.42.78.35
ram@mairie-saintmartinduriage.fr

Permanence

(accueil téléphonique ou sur rendez-vous)
lundi de 14h 00 à 17h 30
mardi de 14h 30 à 19h 00

Temps collectifs

mardi et vendredi
de 9h 00 à 11h 30

Les temps collectifs ont lieu un mardi par mois dans la salle des fêtes de Vaulnaveys-le-Haut :

- mardi 6 janvier 2009
- mardi 3 février 2009
- mardi 3 mars 2009
- mardi 31 mars 2009
- mardi 21 avril 2009
- mardi 5 mai 2009
- mardi 2 juin 2009
- mardi 30 juin 2009

Accueil des familles

Lors des permanences, les familles viennent chercher la liste des assistantes maternelles et s'informer sur les modalités d'emploi. C'est aussi l'occasion d'échanger sur l'enfant, la séparation... L'animatrice tient à leur disposition des articles afin de faciliter la relation avec l'assistante maternelle et évoquer les questions qu'ils se posent.



Madame Julia OSLAWSKA et Monsieur Paul VIAL
recevant fleurs et cadeaux

Le repas des anciens 2008

Ce 16 novembre dernier a été l'occasion pour plus d'une centaine de nos anciens de se retrouver à la salle polyvalente en compagnie de Monsieur le Maire et de son épouse, ainsi que de nombreux adjoints et conseillers municipaux, tout particulièrement heureux de partager avec eux ce qui est désormais considéré comme une incontournable tradition.

Jérôme RICHARD en profita pour rendre hommage à tous les anciens et au trésor de mémoire qu'ils constituent. « Une personne âgée qui nous quitte, c'est comme une bibliothèque qui brûle » rappela-t-il, non sans émotion.

Vint alors le moment d'honorer les doyens de la journée, Mme Julia OSLAWSKA et Mr Paul VIAL, qui reçurent fleurs et cadeaux sous les applaudissements de l'assistance. Puis chacun put lever son verre pour un apéritif qui annonçait joyeusement la suite des festivités.

Et personne ne fut déçu : Thierry OLIVERO avait préparé un excellent repas et tandis qu'entrées, trou normand, plats, fromages et desserts s'enchaînaient sur les tables, impeccablement servis par des bénévoles du CCAS, le dynamique GUITOU s'employait avec une ardeur toute méridionale à communiquer sa vitalité et sa bonne humeur à la salle.

C'est ainsi que danses, chants, blagues et jeux se succédèrent pour la plus grande joie de tous. Nombreux d'ailleurs sont ceux qui par exemple se souviendront encore longtemps des apparitions de Tarzan, Jane et Chitta. De sorte que chacun se retrouva à la nuit tombée, à l'heure du départ, sans avoir vu le temps passer.

Mais n'était-ce pas là le but de cette journée ? ■

Le père Bernard Dassoneville a pris sa retraite



le Père Dassoneville et les paroissiens de Saint-Jean de de La Croix

Ce dimanche 12 octobre, la salle de la Richardière avait été transformée en un inhabituel lieu de culte pour accueillir les très nombreux paroissiens de St-Jean de la Croix venus dire un « au revoir » plein de chaleur et de reconnaissance à celui qui fut pendant de nombreuses années leur prêtre modérateur.

Cette journée commença par une messe co-célébrée par le vicaire général, Michel FERRADOU, le père Claude PARENT, les nouveaux prêtres de la paroisse, Jean-Baptiste VIAN et Jean-Christophe BERTRAND et bien sûr par le père DASSONEVILLE.

Puis de nombreux intervenants, aussi bien religieux que laïcs, se succédèrent pour retracer sa carrière ou saluer son œcuménisme, ses immenses qualités humaines comme son engagement profond au service des autres, sans oublier son charisme, son franc parler et la force d'un caractère bien trempé.

Ainsi, après Bruno MURIENNE et Jeanine CREISSELS, pour St-Martin d'Uriage, Jérôme RICHARD put assurer le jeune retraité de la très

grande estime que lui ont portée et lui porteront toujours les habitants de Vaulnaveys-le-Haut.

Emu mais radieux, le Père DASSONEVILLE avec beaucoup d'humour et de gentillesse remercia chacun, et pour ses paroles, et pour les cadeaux qui lui furent remis, puis il convia l'assistance à un sympathique apéritif qui précéda un repas particulièrement convivial par lequel se termina cette mémorable cérémonie.

Un baroudeur de Dieu

Originaire du Pas de Calais (St-Omer), Bernard DASSONEVILLE fut ordonné prêtre en 1962. Sa carrière de « père blanc » le conduisit en Afrique, en Angleterre, en Hollande et en France où il fut aumônier auprès des étudiants et curé pendant 6 ans en région parisienne.

Relevé de ses vœux de « père blanc » en 1982, il arriva dans le diocèse de Grenoble et fut nommé à St-Martin d'Uriage. C'est en 1999 qu'il accéda aux fonctions de prêtre modérateur de la paroisse St-Jean de la Croix. ■

Paroisse St-Jean de la Croix : 2 nouveaux prêtres.

Alors que Bernard DASSONEVILLE quitte la paroisse après y avoir officié pendant près de 25 ans, ce sont deux jeunes prêtres, respectivement âgés de 35 et 34 ans qui lui succèdent en la personne de Jean-Baptiste VIAN, prêtre modérateur, et de Jean-Christophe BERTRAND, prêtre coopérateur ou vicaire.

Natif de St-Martin d'Hères, Jean-Baptiste VIAN a grandi dans une famille catholique, entouré de cinq frères et sœurs, dont un jumeau aujourd'hui marié et père de famille. Après un bac C, il a été tenté par des études de médecine mais la vocation, ressentie très tôt, dès l'âge de 6 ans, a été la plus forte.

Après deux années passées en Bourgogne dans une école d'évangélisation, Jean-Baptiste est donc entré au séminaire de Paray-le-Monial, d'où il est ressorti 3 ans plus tard pour aller au Cameroun vivre une très enrichissante expérience de coopération humanitaire.

Nous sommes particulièrement heureux de l'accueillir et nous lui souhaitons, ainsi qu'à Jean-Christophe, bonheur et réussite dans l'exercice de son ministère. ■

Exercice sécurité

Comment tester une partie des éléments basiques mais fondamentaux d'un plan communal de sauvegarde ? Un exercice a été réalisé à Vaulnaveys-le-haut, vendredi 12 septembre 2008.

La loi du 13 août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile a imposé à la commune de Vaulnaveys-le-haut d'élaborer un plan communal de sauvegarde. En effet, des études spécifiques, réalisées par les industriels et validées par les services de l'Etat, indiquent qu'une partie du territoire peut être exposée à un nuage toxique en cas d'accident sur la plate-forme chimique de Jarrie.

(remarque importante : les programmes informatiques qui calculent les distances d'impact d'un accident majeur ne prennent pas en considération la topographie, le relief).

Cependant, les événements majeurs qui ont demandé à la commune à s'organiser réellement sur le terrain sont liés à des phénomènes naturels :

- Des crues torrentielles sur deux cours d'eau en août 2005
- Un glissement potentiel de terrain en 2007

Le plan communal de sauvegarde de Vaulnaveys-le-haut a été approuvé en 2005.

Après les élections de mars 2008, l'ensemble des élus et des agents communaux ont été informés, pour certains pour la première fois, sur la démarche PCS (réunions, distribution d'un dépliant synthétisant les missions essentielles et les numéros de téléphone importants).

Vendredi 12 septembre 2008, un exercice simple demandant peu de temps de préparation et mobilisant peu de personnels a été organisé. Il avait plusieurs objectifs :

- 1- Tester les bases du PCS : retrouver les classeurs PCS, puis des informations/données précises à l'intérieur
- 2- Tester la disponibilité des élus et des agents communaux

3- Valider le nombre de lieux d'hébergement que la commune peut ouvrir simultanément

Cette simulation a également permis de faire une piqûre de rappel pour l'ensemble des membres de l'organisation. La commune peut, en effet, avoir à gérer un événement majeur à n'importe quel moment : on ne choisit ni l'heure, ni le jour !

Le test s'est organisé de la manière suivante :

• **1^{ère} partie** : Un appel téléphonique, confirmé par un fax, simulant une demande du cabinet du Préfet : Quelle est la capacité d'hébergement de la commune de Vaulnaveys-le-haut ?

• **2^e partie** : Un deuxième appel téléphonique a été passé pour donner les consignes et informer qu'un tableau, prêt à remplir, avait été transmis par fax. L'objectif de la deuxième partie de l'exercice était de rechercher les moyens humains pour rendre opérationnels les lieux d'hébergement. Les agents municipaux devaient trouver les personnes disponibles pour réaliser les missions suivantes :

- Ouvrir les lieux d'hébergement
- Trouver et acheminer les moyens matériels nécessaires
- Recenser les personnes qui arrivent
- Trouver les boissons et les collations
- Servir les boissons et les collations

En aucun cas les personnes appelées ne devaient se déplacer. C'était un test de disponibilité.

Le bilan pour la commune de Vaulnaveys-le-haut :

La commune dispose de quatre lieux d'accueil potentiels mais ne peut pas les mettre en place simultanément. Deux lieux ont donc été retenus : la salle polyvalente et la salle pluriva-

lente à l'école élémentaire. Vaulnaveys-le-haut peut donc héberger 130 personnes au total.

Les numéros de téléphone répertoriés étaient mis à jour.

D'autres « mini -exercices » ou informations spécifiques à des personnes (personnel pouvant gérer le standard « mairie » et élus, responsables potentiels du PCS) sont à prévoir. ■



Plate-forme chimique de Jarrie

Commune propre



Le samedi 24 mai, la commission environnement a organisé cette année encore la journée « commune propre ».

Malgré un temps incertain la participation a été très importante avec plus de deux cents participants.

Les écoles étaient très présentes : 4 classes de l'école élémentaire et 4 classes de l'école maternelle, accompagnées de leurs enseignants et de nombreux parents, tous très motivés.

Les ados aussi étaient là avec Didier Jouve, animateur de la CCBB.

Les chasseurs, très impliqués, se sont retrouvés dans la forêt où ils avaient repéré pendant la saison des sites malheureusement très pollués.

Le Maire et de nombreux élus avaient tenus à être présents pour soutenir cette initiative.

Les groupes se sont formés et se sont répartis selon le plan qui avait été défini, en direction des chemins, sentiers, ruisseaux, forêts de notre commune.

Grâce à Marc et Gilles des services techniques, deux camions ont été remplis et portés à la déchetterie.

Les enfants et leurs enseignants se sont retrouvés vers 10 h 30 à la salle des fêtes pour un goûter convivial très apprécié. Quant aux adultes, c'est vers 11h30 qu'un apéritif bien mérité leur a été servi.

Un grand merci à tous et plus particulièrement aux enfants pour cette participation active qui les prépare à leur rôle de futur citoyen ; rendez-vous est pris pour l'an prochain. ■



Elus, bénévoles et services techniques en plein effort



Une forte participation des écoles



Le forum des associations

Saison pluvieuse, saison heureuse... C'est ce que nous souhaitons aux 25 associations présentes le 6 septembre au forum organisé par la municipalité.

En effet, si les trombes d'eau tombées ce jour-là ont découragé certains visiteurs et ont empêché l'organisation du traditionnel lâcher de ballons, elles n'ont en rien entamé le moral des associations de la commune qui, cette année encore, mettent de nombreuses activités au service de la population : envie de peinture, de sport, de musique ? Tout est réuni à Vaulnaveys-le-Haut pour vous permettre de profiter de votre temps libre au plus près de chez vous avec des formateurs de qualité et dans une ambiance conviviale que nos voisins nous envient.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir en mairie où une plaquette regroupant les coordonnées de toutes les associations des alentours vous sera gracieusement remise.

Maisons Fleuries



Cette année, le concours « Maisons Fleuries » a désigné un podium. En effet, qui dit concours dit gagnants, même si, bien entendu, tout cela doit se passer avec « fair-play » et dans une ambiance amicale. Un courrier avait donc été envoyé à tous les participants des années précédentes, pour leur expliquer les nouvelles règles de participation, mais elles n'ont malheureusement pas été comprises de tous et certains se sont abstenus de participer, ce fut bien dommage !

Pour la première fois les Vaulnaviards ont pu exprimer leur avis par le biais d'un vote lors du forum des associations et la commission a par la suite suivi ce choix, qui lui a semblé tout à fait judicieux.

La remise des prix s'est donc déroulée jeudi 4 décembre à 18h salle Jean Platel en présence de Jérôme Richard, maire de la commune, et de nombreux conseillers venus féliciter les participants pour leurs efforts et leur contribution à vouloir rendre notre village toujours plus agréable à vivre. La décoration florale de la soirée avait été aimablement prêtée par l'entreprise de monsieur Bourrin « Les Jardins de Belledonne ».

Un prix spécial « Jeunesse » a été décerné à Amandine Favier. La commission espère que cet exemple incitera d'autres jeunes à participer lors des prochaines éditions.

Pour les adultes :

- 1^{er} prix
Monsieur et Madame André Desclaude
1513 avenue d'Uriage.
 - 2^e prix
Monsieur et Madame René Belin
604 chemin de la Faurie
 - 3^e prix ex aequo
Madame Jacqueline Benitez-Pina
579 avenue d'Uriage.
Madame Fernande Besson
247 chemin Champ la Vigne.
- Tous les autres participants se sont vus remettre un lot de participation et d'encouragement à continuer et améliorer leur fleurissement.

La clôture de cette remise de prix s'est sympathiquement déroulée autour du verre de l'amitié. Nous donnons à toutes et à tous rendez-vous en 2009.



Le père Noël à la Mairie

Ce mercredi 17 décembre, vers 18h, dans la grande salle du conseil municipal, la tension était à son comble. Les 21 enfants des employés communaux, en compagnie de leurs parents, du Maire et de nombreux élus guettaient avec impatience les sonnaillles annonçant l'arrivée du Père Noël et de son traîneau.

Celui-ci eut la gentillesse de ne pas trop se faire attendre et après une distribution de cadeaux qui remplit de joie petits et grands, enfants, familles et élus se retrouvèrent autour d'un agréable buffet par lequel s'acheva cette sympathique manifestation.





De belles retrouvailles chez Marie-Claire Petiot

Fête du rugby

Le 14 septembre 2008, jour de la fête du rugby, anciens de l'ESV et du GES (Grenoble Energie Sport, équipe corporative des industries EGF) se sont retrouvés pour honorer la mémoire de Daniel Petiot, figure emblématique et grand serviteur du rugby, disparu en septembre 1988.

Emile Raspail, Président d'honneur de la CMCAS⁽¹⁾ Grenoble, a évoqué l'homme de conviction et de droiture qu'il fut tout au long de sa vie. Après avoir fleuri sa tombe, les participants ont observé une minute de silence.

Puis, comme cela se fait traditionnellement lors de cette journée, les dirigeants de l'ESV ont déposé une rose sur la tombe des membres du club disparus.

Ensuite, un pot de l'amitié nous attendait chez Marie-Claire Petiot où bon nombre de souvenirs furent évoqués.

Très belle journée de retrouvailles et d'amitié.

Nous remercions dirigeants et bénévoles pour l'organisation et la réussite de cette manifestation et pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année pour que l'ESV vive et garde les valeurs rugbystiques chères à Daniel Petiot. ■

(1) Caisse Mutuelle Complémentaire d'Actions Sociales des Industries Electriques et Gazières

Daniel Petiot "in memoriam"



Maudit gazon

Comme il le fait chaque année, le cirque MEDRANO s'était installé ce week-end du 15 août à Uriage pour la plus grande joie des grands et des petits.

Malheureusement des pluies torrentielles eurent pour conséquence de voir les lourdes caravanes et les imposants camions s'embourber lors de leur départ

Il fallut même faire appel à un de nos élus qui dut faire usage de son tracteur pour extraire les véhicules enlisés si bien que la pelouse fut épouvantablement labourée, lorsqu'elle ne fut pas carrément emportée par les engins du cirque.

Les dégâts furent considérables et il n'était pas question, la responsabilité du cirque étant totalement engagée, que la commune supporte les frais de réfection. Il fallut donc attendre, et attendre, les expertises, contre-expertises et autre visites d'assureurs avant de pouvoir entreprendre les travaux.

Et là aussi «ce fut le cirque», personne n'étant pressé de mettre la main au portefeuille de sorte que nous avons craint, un moment, de ne pouvoir remettre le parc en état avant l'hiver.

C'est, dieu merci, aujourd'hui chose faite et nous serons en mesure d'accueillir l'an prochain de nouvelles animations avec une pelouse digne d'un golf mais, expérience oblige, en veillant à tenir compte dans nos autorisations des prévisions météorologiques et du poids des véhicules afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise. ■

Le comité des fêtes : l'aventure se poursuit...

Troisième saison pour le comité des fêtes qui réunit une cinquantaine d'adhérents, tous occupés à la culture et à l'animation de la commune.

La saison 2008/2009 a démarré sous le signe de la convivialité autour d'un repas offert au restaurant des Seiglières à tous les membres actifs de l'association.

L'assemblée générale du 23 septembre a ensuite mis en place un nouveau bureau constitué comme suit :

- **Président** : Alain Gouy-Paillet
- **Vice-présidente** : Isabelle Courant
- **Trésorier** : Thierry Olivero
- **Trésorier adjoint** :
Nathalie Coustoulin
- **Secrétariat** :
Adette Etaix et Monique Galloo

L'association a choisi de conserver son organisation en commissions afin de permettre à chacun de s'investir à la hauteur de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt. Ainsi point n'est besoin de disposer de beaucoup de temps libre pour s'impliquer, certaines animations ne nécessitant qu'un investissement très ponctuel.

Les commissions se déclinent de la façon suivante :

- **Feux de la St Jean** (organisation, avec la mairie, de la fête du village en juin)
- **Manifestations culturelles** (organisation de pièces de théâtre, de concerts, de conférences)
- **Bonjour voisin** (repas organisé entre les habitants des différents quartiers)
- **Foire et marché** (organisation, avec la mairie, de la foire de mai et du vide-grenier)
- **Ados** (aide apportée aux ados de la commune pour organiser certaines animations : soirée dansante, tournoi de play-station)

Toutes ces commissions permettent d'organiser un certain nombre de manifestations qui ponctueront la saison 2008/2009.

Une première soirée théâtre autour de Jean de la Fontaine et une conférence sur l'émigration clandestine au Sénégal ont déjà eu lieu depuis la rentrée et vous trouverez dans l'agenda le calendrier de nos prochains rendez-vous.

Rappelons que certaines de ces manifestations se font en partenariat avec la mairie qui nous aide pour l'organisation technique et matérielle et nous soulage sur le plan administratif.

Précisons également que nous aidons les adolescents de la commune à créer certains événements destinés aux plus jeunes. Une soirée dansante pour les 14-20 ans est déjà prévue en janvier ainsi qu'un tournoi de play-station qui se déroulera aux alentours de Pâques.

Toute cette activité, encore bien modeste à notre goût, ne peut se faire sans la participation, même très ponctuelle, d'un grand nombre d'acteurs. Aussi, si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il ne vous en coûtera que la modique somme de 3 € contre la promesse de beaucoup de moments forts, passés ensemble à faire vivre notre village. ■

Contact au 06.75.23.88.78

Manifestations prévues :
cf. agenda en dernière page

Danse maori à l'occasion de la Saint-Jean



Au marché du 19 décembre, le père Noël a eu un énorme succès



Vers un relais de... Poste

L'expression « poste restante » va bientôt devoir céder la place à celle de « poste partante ».

En effet, notre commune ne va malheureusement pas échapper à la restructuration qui touche actuellement l'ensemble des services postaux en France et nous devrions assister courant 2009 à la fermeture du bureau actuel malgré les efforts du Maire et du Conseil Municipal qui n'ont, hélas, pu obtenir qu'un sursis.

Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude et la cessation d'activité du bureau de poste ne devrait intervenir que lorsqu'aura été trouvée la meilleure façon publique ou privée d'assurer sans interruption la continuité de ce service si important pour la vitalité de notre commune. ■

Ca glisse pour le ski du mercredi.

L'activité ski du mercredi proposée par la Mairie depuis plusieurs années permet aux enfants de la commune qui sont scolarisés en école élémentaire, au collège et quelques uns au lycée de pratiquer en loisir le ski alpin et le surf à Chamrousse, durant 10 mercredis de janvier à mars. Le but est que chacun trouve du plaisir tout en évoluant à son niveau dans une ambiance amicale et sportive.

La Mairie participe aux frais de transport, aux frais de moniteurs et prend en charge en totalité les forfaits de ski. Une participation est demandée aux parents : 120 € pour le premier enfant, 115 € pour le deuxième et 110 € pour le troisième. (Pour les enfants détenteurs d'un forfait saison, un abattement de 30 € est appliqué sur les tarifs ci-dessus.)

La Mairie prend également en charge l'organisation et le coût des forfaits est inclus dans le tarif. Elle assure la partie administrative de l'activité : assurance, inscriptions, réservations des transports et des moniteurs de ski ...

Pour les enfants de Vaulnaveys-le-Bas, c'est l'A.S.C.V.B qui organise ses propres inscriptions, achète ses forfaits et participe, au prorata du nombre d'enfants, aux frais de transport et de moniteurs. Le budget est séparé et l'A.S.C.V.B s'appuie également sur une participation des parents.

L'encadrement est assuré par 7 moniteurs de l'école du ski français (ESF) secondés par une trentaine de bénévoles. Les moniteurs encadrent en priorité des débutants. Cependant chaque groupe bénéficie d'au moins une séance avec un moniteur.

Nous tenons donc à remercier tous les bénévoles sans qui l'activité ne pourrait pas exister.

Celle-ci se termine en général par le passage des étoiles et une remise des insignes par les bénévoles de chaque groupe se déroule le soir même à la salle polyvalente avec les parents. Puis tout le monde se retrouve autour d'un pot de l'amitié, préparé par les familles et la mairie. ■

Cette activité rassemble 100 enfants dont 85 de la commune et 15 de l'association A.S.C.V.B (Vaulnaveys-le-Bas).

Recensement

Les derniers chiffres publiés par l'INSEE viennent de nous parvenir et notre commune compte officiellement aujourd'hui 3 374 habitants, soit une augmentation de 258 âmes supplémentaires depuis les dernières statistiques qui nous créditaient de 3 116 habitants.



A.D. M. R.

Aide à Domicile en Milieu Rural

La traditionnelle vente de brioches de l'ADMR a eu lieu les 7, 8, 9 novembre dernier. Nous remercions bien sincèrement les nombreux bénévoles et salariées des communes de St-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut et Venon qui ont participé à cette vente qui nous a permis de vendre 2.142 brioches.

Merci tout particulièrement à Martine MERMIER et à son équipe de bénévoles et de salariées qui, de porte en porte, ont vendu 889 brioches sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut, et il en a manqué !

Merci aussi aux habitants de ces communes qui ont ouvert grandes leurs portes et ont ainsi participé à l'effort de l'ADMR vis-à-vis des personnels, des personnes âgées et des familles.

Il faut en effet savoir que le prix de revient d'une heure d'aide ménagère n'est pas pris totalement en charge par les différents financeurs, qu'ils soient Conseil Général, Caisses de Retraite, CAF, ... et que cette vente permet de

payer les déplacements, d'offrir une prime de fin d'année aux 30 aides à domicile de l'Association dont la rémunération, régie par la « Convention collective nationale des aides à domicile », fait que, pour la plupart d'entre elles, le salaire se situe au niveau du SMIC.

L'an prochain la vente de brioches se fera vers la fin septembre, une date à retenir. ■

Informations pratiques

■ Personnes âgées et handicapées :
Martine MERMIER 04.76.89.07.35

■ Famille :
Maryse GAUTHIER 04.76.89.00.39

Secrétariat en Mairie de St. Martin d'Uriage :

Tél. 04.76. 59.74.95

Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 10 h. à 11 h.30 et le mardi après-midi de 14 h. à 16 heures

Rappels

PERMANENCE D'AVOCAT CONSEIL

La permanence gratuite d'avocat conseil a lieu en Mairie de Vaulnaveys-le-Haut, une fois par mois, le samedi matin de 8h 30 à 11h 30.

Les inscriptions sont à prendre auprès du secrétariat de mairie au 04.76.89.18.05

- samedi 10 janvier 2009
- samedi 28 février 2009
- samedi 7 mars 2009
- samedi 25 avril 2009
- samedi 16 mai 2009
- samedi 6 juin 2009
- samedi 4 juillet 2009

RECENSEMENT MILITAIRE

1^{ère} période de l'année 2009

Les jeunes gens, filles et garçons, nés en janvier, février, mars 1993 doivent se faire recenser en Mairie à compter seulement du jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 31 mars 2009 inclus, munis du livret de famille, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

ARCHITECTE CONSEIL

Mr Philippe MAURIN reçoit, gratuitement, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois en fin d'après midi. Prise de rendez-vous au 04.76.89.18.05.

Sirène

Pour informer la population au niveau du bourg de Vaulnaveys-le-Haut en cas d'événement majeur, la commune a décidé de garder la sirène qui était utilisée, autrefois, par les sapeurs-pompiers.

Elle est située sur le toit de la mairie. Elle ne sera déclenchée qu'en cas d'événement nécessitant une mise à l'abri ; par exemple en cas d'accident de transport de matières dangereuses ou en cas d'accident sur la plate-forme chimique de Jarrie.

C'est une sirène qui diffuse un son modulé.

A retenir

A partir de janvier 2009 : Un essai bref de la sirène sera effectué tous les premiers mercredis de chaque mois à midi.



Les bons réflexes en cas de mise à l'abri

- Rentrez dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les fenêtres
- Coupez la ventilation et obstruez les arrivées d'air extérieur
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ecoutez la radio (France Bleu Isère : 102.8 ou 98.2 FM) (le Préfet diffusera des informations en cas d'accident sur la plate-forme de Jarrie)

En cas d'accident de transport de matières dangereuses (camion-citerne)

- Se tenir loin des fenêtres
- Evacuer seulement sur demande des autorités ou des services de secours



L'été fut chaud...

centre

Le centre de loisir

Cet été encore, le service animation de la CCBB a proposé différentes animations en partenariat avec l'ACL pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Du 7 juillet au 1er août, 177 enfants de la communauté de communes ont été accueillis au groupe scolaire transformé en centre de loisir dirigé par Cécile Crapoulet. Là, ils ont pu s'adonner à différentes activités comme la danse, les activités manuelles, le tennis ou le golf, sans oublier les grands jeux organisés au stade. Ils ont également pu aller à la piscine, à la bibliothèque et faire quelques visites à la ferme pour les plus jeunes. Enfin, comme l'an passé, ils ont bénéficié de sorties à la journée tous les mercredis : le parc animalier de Courzieu, le parcours d'accro-branches à Laffrey, le jardin ferroviaire et l'île aux pirates ou le zoo de Fitiellieu ont réjoui petits et grands.

Par ailleurs, certains enfants âgés de 11 à 13 ans ont pu prendre part à des stages de karting, de VTT, de kayak et se rendre à la plage de la Bifurk à Grenoble.

Enfin, les spectacles hebdomadaires, les veillées ainsi que la soirée ciné plein air autour du film " Il était une fois " ont permis d'ouvrir le centre aux familles.

La maison des jeunes

En marge du centre de loisirs, un programme varié a permis aux jeunes de 14 à 17 ans de participer à des sorties à la journée ou à la demi-journée, en utilisant les minibus de la CCBB dont un fraîchement acquis grâce aux subventions de la CAF.

Les activités d'extérieur ont été privilégiées : hydrospeed, rafting, parapente, mountainboard, kayak, sports de sable à la Bifurk, base nautique d'Aix-les-Bains, luge d'été.

Les jeunes ont également pu se rendre au laser game, au bowling, à la patinoire et participer à des sports collectifs.

Les séjours, une expérience inoubliable !

Deux séjours ont permis à une trentaine de jeunes de la CCBB âgés de 11 à 17 ans de partir vivre en collectivité et de découvrir de nouveaux endroits tout en pratiquant différentes activités. La vie collective a été particulièrement mise en avant : de l'élaboration des menus aux courses, de la préparation des repas à la vaisselle, de l'installation du campement au choix des activités, les jeunes ont été véritablement acteurs de leurs séjours.

Le premier camp, organisé à Aix les Bains du 5 au 11 juillet a vu partir 12 jeunes âgés de 11 à 13 ans. Il a été orienté autour des activités nautiques et des visites.

Le second séjour a été organisé du 15 au 25 juillet à Carcans-Maubuisson dans le département des Landes. La particularité de ce camp est qu'il est le fruit d'un accompagnement de projet initié par les jeunes eux-mêmes. En effet, 3 jeunes de Vaulnaveys-le-Haut, 3 de St-Martin d'Uriage et 3 de Revel ont été les pilotes du projet auquel ont participé 18 adolescents de 14 à 17 ans.

Enfin, 10 places ont été proposées aux enfants de 8 à 10 ans dans deux séjours organisés directement par l'ACL. Il s'agissait d'un séjour multi-sport à Autrans et d'un séjour équitation à Crest qui ont rencontré un vrai succès.





SKI, SURF AND SNOW...

Pour la deuxième année consécutive, un séjour ski et surf sera organisé pour les jeunes de 10 à 17 ans. Il se déroulera cette année du 8 au 14 février à Morzine en Haute Savoie.

Les inscriptions se feront du 15 décembre au 23 janvier et sont limitées à 24 places.

Retrouvez ces informations sur le site <http://www.cccb-belledonne.fr> ou en contactant Didier Jouve : dider.animationccb@orange.fr

de loisir

...et l'automne, chaleureux !

Toussaint 2008

Pour sa première ouverture à cette période, le centre de loisirs a permis à une quarantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans de bénéficier de nombreuses activités sportives, manuelles et artistiques du 27 au 31 octobre. Séances de roller encadrées par un moniteur diplômé d'état, théâtre, danse, sculpture en terre, cinéma... L'équipe d'animation a mis son dynamisme et ses compétences aux services des enfants pour faire oublier la morosité climatique.

Pendant ce temps, les jeunes de 14 à 17 ans retrouvaient Didier pour de nouvelles sorties au laser game, au karting, au cinéma, au bowling et au musée de Grenoble.

Du 3 au 5 novembre furent organisées les premières rencontres sportives intercommunales autour du tennis de table, du football et du badminton. Ces journées ont réuni des jeunes de 10 à 13 ans venus de Chamrousse, Revel et St Martin d'Uriage. Tous les participants se sont vus remettre des lots offerts par l'office du tourisme de Chamrousse et se sont retrouvés chaque fin de journée autour d'un goûter fort convivial. ■

Les rendez-vous 2009 :

Pour les centres de loisirs :

A Vaulnaveys-le-Haut et à la Combe de Lancey

- Les deux semaines des vacances de printemps
- Le mois de juillet
- La semaine complète des vacances de Toussaint

Pour les séjours avec hébergement :

- Vacances de février 2009 : séjour ski-surf pour les 10-17 ans
- Vacances de printemps 2009 : escapade à Paris pour les 14-17 ans
- Mois de juillet 2009 : 3 séjours (8-10 ans, 11-13 ans, 14-17 ans)

Les jeunes de 14 à 17 ans sont sollicités pour participer à la création des séjours qui leur sont destinés ainsi qu'à l'élaboration des programmes des activités vacances, mercredis, soirées.

Pour cela, prenez contact avec Didier Jouve, responsable de l'animation par téléphone au 06 37 77 58 39 ou par mail : dider.animationccb@orange.fr

Le cross vallis : que du bonheur

Toutes les conditions étaient réunies, ce dimanche 5 octobre pour faire de l'édition 2008 du cross organisé par la section course à pied du Foyer Pour Tous de Vaulnaveys-le-Haut une mémorable réussite.

Un beau soleil, une organisation parfaite avec 115 bénévoles mobilisés sur l'ensemble des circuits, un record de participation une fois encore battu avec plus de 220 participants présents sur la ligne de départ, une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale, ce sont tous ces aspects que souligna Jérôme RICHARD dans sa brève allocution qui précéda la remise des prix. Il remercia tous les acteurs et plus particulièrement Florence et Eric MUZY, chevilles ouvrières de cette manifestation, pour leurs efforts passés et présents, souhaitant, à l'heure où ils envisagent de passer le relais, que cette manifestation qui fait honneur à la commune puisse perdurer encore longtemps.

Si « Vallis », qui doit son nom à « Vallis Navis », la vallée du navire (d'où Vaulnaveys) devait se transformer en « Vale » (en latin : adieu) ce serait en effet une grosse déception, surtout après le formidable succès de cette 4^e édition. ■



Intempéries

Notre secteur a connu ces dernières semaines de violentes intempéries. Elles nous ont même conduits, la mort dans l'âme, à annuler le marché de Noël pour lequel tant de bonnes volontés s'étaient mobilisées. Tous ces événements d'ailleurs nous ont rappelé, si besoin était, qu'il ne faut pas parler de réchauffement climatique mais bien de changement climatique.

Encore que nos anciens n'aient pas été surpris par les importantes chutes de neige qui ne sont en fait que des phénomènes normaux dont nous avons peu à peu oublié l'existence.

Elles ont évidemment entraîné de fortes perturbations et sont venues bousculer nos habitudes de confort.

Nos services techniques ont fait le maximum pour rétablir dans les meilleurs délais de bonnes conditions de circulation et ils ont dû répondre

jour et nuit, avec les moyens dont ils disposent, à des situations de crise.

Rien n'est jamais parfait, surtout lorsqu'il faut agir dans l'urgence, mais dans des circonstances exceptionnelles comme celles-ci chacun doit être compréhensif, patient et y mettre du sien : on ne peut dans une petite commune rurale comme la nôtre attendre les mêmes services que dans une grande agglomération.

Le «tout et tout de suite» relève de l'utopie et il faut en revenir aux valeurs traditionnelles qui ont longtemps fait la force de nos campagnes : celle de l'effort et celle de la solidarité entre voisins.

Le bon sens et la loi dictent en effet que chacun doit entretenir et nettoyer devant sa porte. Et c'est dans des moments comme ceux que nous venons de vivre que nous devons plus

que jamais montrer que nous sommes le contraire d'une société individualiste et égoïste, que nous nous préoccupons, chacun dans notre quartier, de nos anciens ou de nos voisins handicapés ou invalides et qu'avant de tout attendre de la puissance publique, nous sommes capables de «faire face» (1), par nous-mêmes, comme nos aînés. ■

(1) «faire face» est la devise de Vaulnaveys-le-Haut

Chapiteaux effondrés pour le marché de Noël



Ça bouge à la bibliothèque...

En poste depuis le 1^{er} septembre 2006 à la bibliothèque municipale en qualité d'agent du patrimoine, Sophie MARET, a décidé, pour convenance personnelle, de mettre fin à ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2009.

La municipalité, même si elle comprend parfaitement les raisons qui l'ont poussée à faire ce choix, ne peut que le regretter car Sophie, par son enthousiasme, ses compétences et son implication, répondait parfaitement aux objectifs qui lui avaient été assignés. Elle s'était particulièrement bien intégrée à la structure co-animée par les membres de l'ancienne association « Lire à Vaulnaveys » lui donnant une impulsion nouvelle et elle avait su nouer avec nos écoles un partenariat efficace.

Elle ne laisse donc que des regrets et nous lui souhaitons une aussi grande réussite dans les fonctions qui l'attendent, cette fois-ci à plein temps, dans le nouveau poste qu'elle a choisi à Pontcharra.

Nous espérons que sa remplaçante, dont le recrutement est actuellement en cours, saura poursuivre et amplifier la politique culturelle au service de la lecture que Sophie avait si bien su promouvoir.

... et à la police municipale

Un départ n'arrivant jamais seul, nous devons également vous faire part de la décision d'Anthony CERUTTI de nous quitter. Il a en effet su saisir l'opportunité d'intégrer la police municipale de St-Martin d'Uriage, commune qu'il connaît bien pour y avoir déjà exercé.

Nous ne pouvons que respecter son choix et sommes certains que ses qualités humaines, son sérieux et son sens du devoir lui permettront de pleinement s'épanouir au sein de l'équipe qu'il va intégrer et dans laquelle il servira de lien pour nouer des relations encore plus étroites entre nos deux polices.

Mauvaise surprise pour le tri sélectif

C'est tout d'abord avec incrédulité, puis avec inquiétude, que les responsables communaux ont pris connaissance du rapport annuel d'activité que leur a transmis La Dauphinoise de Tri, l'organisme chargé du traitement de nos déchets depuis mai 2007.

Celui-ci, en effet, fait apparaître un taux d'indésirables de plus de 70% dans la collecte d'emballages dont 25% de papiers.

Sur 91,66 tonnes de collecte réceptionnée, 25,768 tonnes ont été extraites et un taux de refus de 71,89% a été généré. Ce taux particulièrement élevé s'explique par une qualité de collecte relativement mauvaise et contenant une grande quantité de papiers (plus de 25 tonnes sur l'année).

Ce fort taux d'indésirables est loin des standards affichés pour de la collecte d'emballages ménagers (entre 20 et 30%).

Sur les 65 tonnes d'indésirables, seule 1 tonne, soit 1,03% du tonnage global n'a pu au final être recyclé, ce qui indique que malgré une qualité de collecte peu satisfaisante, notre centre de tri, au prix d'efforts supplémentaires, mais qui génèrent des coûts plus élevés, a pu atteindre de bonnes performances.

Cela signifie que vraisemblablement nous faisons des efforts pour trier nos déchets mais que nous ne les mettons pas là où ils devraient se trouver :

- soit dans les bacs à verre ;
- soit dans les bacs à papier ;
- soit à la déchetterie

Alors que faire ?

La quantité importante de papiers dans la collecte emballages mérite réflexion et pourrait facilement être supprimée.

Une vigilance accrue sur les déchets recyclables, par le respect des matériaux à mettre dans les poubelles jaunes, devrait nous permettre de corriger rapidement ces mauvais résultats pour le bien de tous car nous ne devons jamais oublier qu'un tri bien fait génère pour la commune de substantielles primes grâce auxquelles la charge d'imposition de chacun se trouve allégée. TREVE DE PLAISANT TRI, MOINS IL FAUT LE TRI FOULLER, PLUS ON A UN TRI PORTEUR...DE RETOURS FINANCIERS.

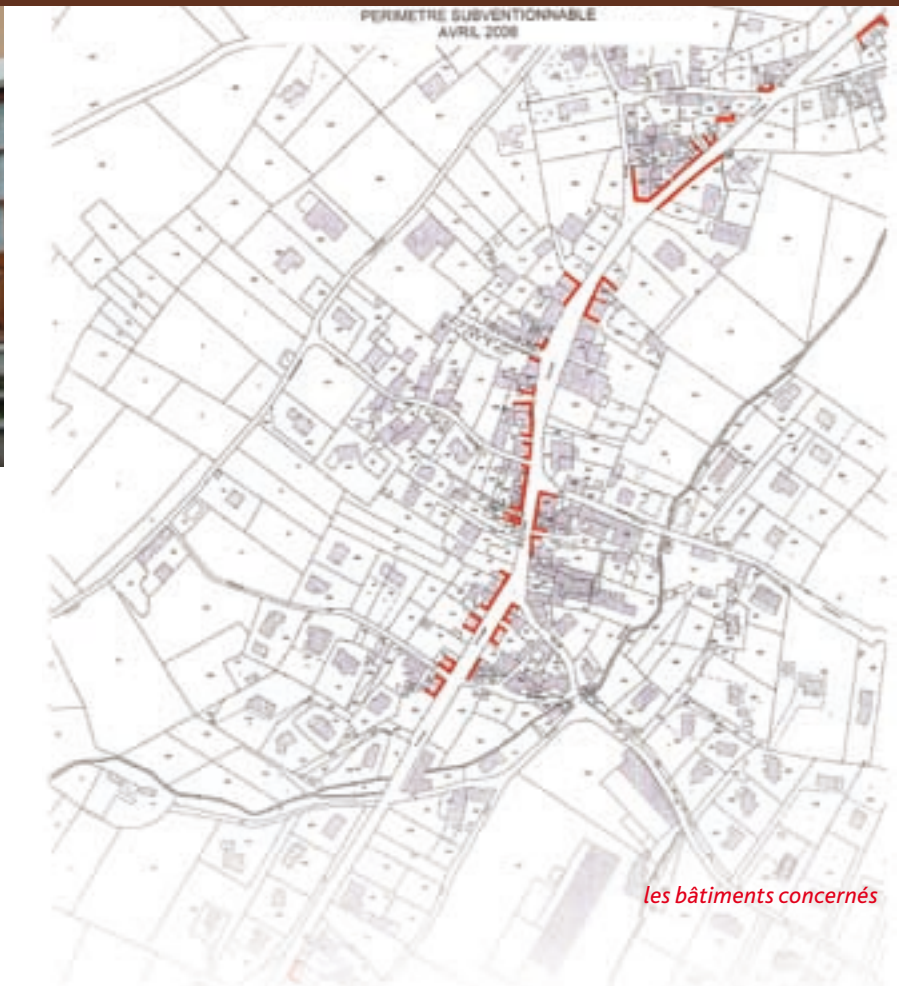
Nous comptons donc sur le civisme de chacun d'entre vous pour que ces mauvais résultats soient le plus vite possible eux aussi... mis au rebut. ■

	Matériaux	% en vrac	% en sac	
INDÉSIRABLES	EMR (cartons)	15,16%	0,03%	
	ELA (briques alimentaires)	1,93%	0,01%	
	Flaconnage et bouteilles plastique	PET transparent incolore et bleuté clair	2,66%	0,01%
		PET autre + PVC	1,38%	0,01%
		Flacons PEHD	2,90%	0,01%
		Emballages recyclables en acier	4,50%	0,02%
		Emballages recyclables en aluminium	0,62%	0,02%
	Papier	Journaux Magazines	11,66%	0,00%
		GM	13,35%	0,02%
		Verre recyclable	3,16%	0,13%
		Recyclables imbriqués (les uns dans les autres)	0,00%	0,00%
	Matières qui devraient être dans la poubelle grise	Recyclables souillés	1,79%	0,00%
		Matériaux hors PTM	9,78%	0,04%
Indésirables vrais		7,86%	0,00%	
Eléments fins non triables		5,75%	0,03%	
Sacs fermés		0,14%	0,00%	



Rappel des emballages à recycler

décisions du conseil



Le ravalement de façades une obligation pour laquelle la Mairie peut vous aider

Le ravalement de façades

C'est :

- une mesure d'entretien obligatoire prévue par la Loi et régie par les articles L 132-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, pour remettre en état de propreté les murs extérieurs des immeubles et les accessoires apparents des façades.
- l'occasion aussi d'améliorer le cadre de vie par la mise en valeur des façades et de l'architecture. Dans cette optique, la commune de Vaulnaveys-le-Haut a décidé de créer, pour la période 2008-2009-2010, un fond d'aide au ravalement des immeubles donnant sur la D 524 et compris dans un périmètre déterminé (voir plan).

La subvention municipale a pour but :

- d'encourager la réfection des façades, pour le propriétaire ou les co-propriétaires
- d'avoir un changement d'aspect significatif le long de la D 524
- d'obtenir un résultat de qualité respectant le bâti ancien par des prescriptions précises

Elle peut représenter jusqu'à 20% du coût TTC des travaux.

Comment obtenir une subvention ?

7 étapes à suivre :

1/ Prendre rendez-vous avec l'architecte coloriste du Pact de l'Isère qui se rend sur place pour définir le programme de travaux.

2/ Consulter des entreprises sur la base de la fiche de prescriptions établie avec l'architecte. Sélectionner un devis conforme techniquement à ces prescriptions. Faire remplir à l'entreprise retenue une fiche descriptive/estimative précisant les produits utilisés et le quantitatif de surface traitée.

3/ Envoyer à la mairie (service urbanisme) la fiche de prescriptions et la fiche descriptive/estimative ainsi que le devis retenu.

4/ Attendre le courrier de la mairie vous notifiant le montant de la subvention que vous obtiendrez et **faire**

la demande d'autorisation de voirie avant le démarrage des travaux auprès du service urbanisme.

5/ Prendre contact avec l'architecte coloriste en cours de chantier en cas de problème particulier. Un rendez-vous peut être organisé avec l'entreprise pour préciser ou adapter la prescription.

6/ Une fois les travaux achevés, adresser en Mairie (service urbanisme) une copie de la facture de l'entreprise acquittée et un relevé d'identité bancaire pour le règlement de la subvention.

7/ Après la visite du chantier par l'architecte coloriste et vérification de la conformité par rapport aux prescriptions, la Mairie vous versera la subvention correspondante. ■

Contact

Mairie de Vaulnaveys-le-Haut
au 04.76.89.18.05

Le réaménagement de la Mairie. Pour un meilleur service.

La Commune a lancé début 2007 une réflexion sur la réorganisation de ses équipes et de ses locaux pour plus de proximité et un meilleur service à la population.

Le cabinet Aedes a été désigné pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Tout au long de l'étude, les concertations entre personnel et élus ont permis d'aboutir au projet actuel qui devrait passer en phase de réalisation en janvier après dépouillement des offres et choix des entreprises. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 260 000 € HT.

Les travaux situés "en site occupé" demanderont une organisation précise des interventions afin de limiter au mieux les perturbations.

L'opération débutera par un réaménagement de l'ensemble de la zone accueil - état civil et urbanisme prévu pour :

- faciliter l'accès aux handicapés
- créer un espace d'accueil plus convivial
- favoriser le cheminement vers les services implantés à l'arrière du bâtiment
- organiser des zones de confidentialité et de discrétion pour le traitement des dossiers



■ réaliser un accès direct au bureau de la police Municipale depuis la rue. Cette période verra également la réfection de la toiture du bâtiment. Durant cette phase, entre le 12/01 et le 13/03/2009, l'accès à la mairie se fera par la ruelle côté église. Les services seront transférés mais maintenus.

A la mi-mars, le personnel déplacé rejoindra les locaux réaménagés et les travaux se poursuivront dans les étages supérieurs par :

- la création d'une zone "archives" sécurisée contre le feu avec renforcement des planchers ;
- l'aménagement d'un plateau en prévision de bureaux futurs ;
- la modification de l'ascenseur pour un accès handicapés sur l'ensemble du bâtiment (anticipation à loi du 11/02/05 imposant une mise en conformité des matériels avant le 01/01/2015) ;
- un réaménagement des zones annexes à la salle des Mariages (office, toilettes, locaux de rangements) pour améliorer leur fonctionnement.

Les travaux pour cette 2^e phase sont prévus pour être terminés fin avril.

Nous demandons à nos administrés d'être compréhensifs pour les difficultés qu'ils pourraient rencontrer pendant ce chantier. Qu'ils sachent bien que nous mettrons tout en œuvre pour les satisfaire, en espérant que ce réaménagement permettra, en final, de répondre encore mieux à leurs attentes. ■

Le chantier Mermier touche à sa fin

Bonne nouvelle. Le premier trimestre 2009 verra s'ouvrir l'épicerie ainsi qu'un deuxième commerce, au rez-de-chaussée, tandis que l'OPAC 38 livrera les six logements sociaux prévus dans les étages.

Ce sont en effet 2 T3, de 67 m² environ, 2 T2 de 42 m² et 2 T1 de 32 m² qui seront mis à la disposition des locataires retenus par le Comité Local de l'Habitat (CLH) de la CCBB pour des loyers s'échelonnant de 220 € à 480 € environ.

Les occupants auront en outre la possibilité de louer un garage ainsi qu'un espace jardin dans la cour située sur l'arrière du bâtiment.

Fort de cette expérience, la mairie n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et d'autres projets de logements à loyers maîtrisés sont à l'étude afin de répondre aux trop nombreux besoins identifiés. ■



Circulation interdite sur la route de Brié

Considérant que l'accès et la sécurité des usagers de la route de Brié, depuis l'intersection du chemin des Bargeonniers jusqu'à l'intersection du CD5e ne peuvent être assurés de façon correcte et permanente durant la saison hivernale, le Maire a pris un arrêté interdisant la circulation à tout véhicule sur cette portion de route.

Les risques importants de gel et le pourcentage élevé de la pente ont conduit à cette décision. Cependant la signalisation implantée au niveau du Calvaire indique «sauf riverains» afin de leur permettre d'accéder à leurs propriétés. ■

Les policiers municipaux ont reçu mission de faire impérativement respecter cet arrêté et de verbaliser les contrevenants.

Ces dispositions sont applicables du 21 novembre 2008 au 31 mars 2009.



Route interdite jusqu'au 31 mars 2009

Travaux de voirie dans le secteur de Belmont

Pour remédier à l'accélération de la dégradation des voiries communales que l'on constate depuis de nombreuses années, la commission voirie et réseaux a mis en place un programme pluriannuel de réfection des chaussées en enrobé à chaud.

C'est en effet le procédé qui garantit la meilleure pérennité des voies traitées. Mais compte tenu de son coût, il ne

peut être envisagé que si les réseaux souterrains (eau et assainissement) sont récents et en état.

Le secteur de Belmont ayant récemment bénéficié d'une réfection des réseaux a ainsi pu faire partie des premières opérations mises en œuvre.

Parfaitement réalisés par l'entreprise Colas, ces travaux ont permis, malgré une configuration de chantier complexe,

de mieux profiler les chaussées et d'éviter le ruissellement chez les riverains.

Des opérations identiques sont donc prévues dans d'autres secteurs de la commune en 2009.

Par ailleurs, sur la route de Chamrousse, viennent de débiter les travaux d'aménagement visant à ralentir la vitesse et à sécuriser davantage la traversée de Belmont. ■



Tour d'horizon des projets et travaux en cours

Ecoles

- Extension du groupe scolaire
- Mise aux normes de la garderie périscolaire
- Suppression des classes préfabriquées
- Création d'un lieu d'accueil pour les enfants en centre de loisirs (CLSH)

C'est un projet important et bien sûr onéreux. Après la présentation de plusieurs scénarios, la commission a demandé au cabinet d'architectes de travailler à une version de synthèse conjuguant efficacité et économies.

Tennis

Le transfert des tennis et la construction d'un club house sont prévus à côté du stade Daniel Petiot. La réalisation se fera au printemps 2009.

Friche industrielle Vigne

Elle abrite, depuis octobre 2008, provisoirement, nos services techniques. Les dernières études semblent indiquer qu'il faudra sans doute, à terme, démolir le bâtiment. L'espace alors libéré pourrait permettre de construire différents locaux à vocation associative, commerciale ou artisanale.

E.H.P.A.D

Notre commune était en concurrence avec Eybens et Gières. C'est finalement Eybens qui a été choisie. Mais notre projet était séduisant et a retenu l'attention pour de prochaines programmations.

Résidence de tourisme et centre de séminaires à Uriage

Le projet avance et la société Generim a déposé le permis de construire. La procédure suit son cours.

Réservoir du Roul

Toutes les expertises ont été réalisées et le maître d'œuvre qui a reconnu sa responsabilité a accepté de prendre entièrement à sa charge le surcoût engendré par l'aléa de chantier. Les travaux devraient reprendre sur le site au printemps.

Aménagement du site de Prémol

Toutes les demandes de subventions ont été déposées auprès des différentes instances et nous sommes en attente de réponses. Nous allons fournir certaines informations complémentaires qui nous ont été demandées pour l'aide à la décision. ■

Colis de Noël

Le parti pris cette année a été de privilégier les produits du terroir et ce sont un peu plus de 150 de nos anciens qui ont bénéficié d'un colis préparé par « Les Fermes de Belledonne ».

Les élus ainsi que les membres du CCAS, cette année encore, se sont bien volontiers mobilisés afin de rendre visite à tous ceux qui n'avaient pu participer au repas et leur souhaiter de bonnes fêtes.





le dossier

Le Programme Local de l'Habitat

Consciente que la question du logement est au cœur des préoccupations de nos concitoyens, la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne s'est dotée l'an dernier d'un P.L.H. Il était en effet urgent de disposer de cet outil pour tenter de faire face aux difficultés que connaît notre secteur :

- un foncier de plus en plus cher ;
- un marché locatif réduit et onéreux ;
- un parc locatif social très insuffisant au regard des besoins identifiés.

Un P.L.H., c'est quoi ?

Avec la poursuite de la décentralisation qui confère aux E.P.C.I. (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) des pouvoirs plus importants dans le domaine du logement et notamment depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, les communautés de communes ont la possibilité d'élaborer une politique intercommunale de l'habitat.

L'outil de définition et de conduite de cette politique est le Programme Local de l'Habitat ou P.L.H.

Document de programmation à 6 ans, il définit les orientations et actions à mener pour répondre aux besoins en logements des communes et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Un diagnostic

Afin de mettre en place les objectifs et les principes propres à répondre au mieux aux problématiques de notre territoire, la C.C.B.B. a demandé au cabinet H et D Conseils de faire un état des lieux qui a donné les résultats suivants :

- un territoire attractif, avec une majorité de propriétaires en maison individuelle et en résidence principale ;
- une très forte pression foncière ;
- un coût élevé de l'immobilier ;
- peu d'offres locatives pour répondre aux différentes demandes ;
- peu de mixité sociale ;
- des logements privés parfois sans confort.

Des objectifs

Trois objectifs ont alors été retenus :

- La production de logements locatifs à prix «abordables», dans le respect de l'architecture locale et du paysage avec comme principes :

- La production de foncier à prix abordable ;
- La conception d'un habitat de qualité respectueux de l'environnement ;
- La production de logements locatifs ou en accession à coût maîtrisé ;
- Une offre locative à prix modéré pour satisfaire à la demande des jeunes, des ménages à revenus modestes, des personnes qui viennent travailler sur notre territoire mais également les personnes âgées ou handicapées.
- L'amélioration de l'habitat existant par une mise aux normes actuelles de confort d'une partie du parc bâti ancien. Cet objectif passe par une information des propriétaires et la mise en œuvre de programmes permettant un soutien financier aux bailleurs privés pour la réhabilitation de logements à loyers encadrés.



Le P.L.H. permet

- Une aide au montage de dossiers de subvention auprès de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).
- La mise en œuvre d'un dispositif comme l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui a pour but la réhabilitation de l'habitat existant et la réponse à certaines demandes spécifiques : aménagement de logement pour personnes âgées ou handicapées, logements d'urgence, logements provisoires, etc...

Le développement d'une offre diversifiée et adaptée au tourisme et au thermalisme par :

- L'amélioration du parc existant ;
- L'aide à la création de gîtes et de meublés.

Le Comité Local de l'Habitat

Afin d'exercer la délégation de compétence que détient l'Etat en matière de gestion de l'aide au logement social, à l'amélioration de l'habitat privé, ainsi qu'en matière d'attribution de logements sociaux, la communauté se devait de se doter d'un C.L.H.

Lieu de centralisation de l'information, lieu d'observation, de concertation, d'évaluation des actions et de réorientation de la politique locale de l'habitat, lieu de programmation aussi, cette commission sociale permet d'accompagner les occupants fragilisés confrontés aux difficultés de maintien ou d'accès au logement. Elle peut également répondre à des demandes plus spécifiques comme l'accueil de familles en logements d'urgence temporaire ou transitoire (de quelques nuits à quelques mois).

Sa composition

Il regroupe des représentants de l'Etat, du Conseil Général, de la Région, de la Communauté de Communes ainsi que les trois principaux bailleurs tra-

vaillant sur notre territoire (OPAC 38, PLURALIS, SDH) et les partenaires sociaux et économiques en lien avec le logement.

Son rôle

Une de ses missions principales est de proposer des attributions de logements. Commission sociale intercommunale, elle se substitue aux commissions communales d'attribution. Son champ d'action porte sur l'ensemble des offres et des demandes enregistrées par le secrétariat permanent et elle met en œuvre la politique sociale définie en faveur des ménages en difficulté dont les situations ne trouvent pas de solution au niveau communal.

Elle exerce par délégation le droit de proposition et d'attribution des logements relevant du contingent préfectoral. Elle procède également aux propositions d'attribution des logements aidés très sociaux (PLAI ou PST).



Elle permet la mise en place d'un dispositif homogène de recensement de la demande, grâce au système du «numéro unique» : enregistrement de la demande par les communes mais centralisation après transmission au guichet unique de la communauté.

Elle est partenaire du dispositif de logement transitoire avec le Pays du Grésivaudan. Elle élabore la programmation des logements aidés de la communauté.

Elle sert d'observatoire en rassemblant un ensemble d'indicateurs pour le suivi des objectifs quantitatifs et des données sur le marché du logement dans sa globalité. Elle dresse chaque année un bilan de son action.

Comment faire une demande de logement social

Rendez-vous dans la mairie de votre commune. Là, les secrétaires enregistreront votre demande qu'elles transmettront au secrétariat permanent du CLH. Celui-ci vous adressera sous 10 jours et par courrier une attestation d'enregistrement et d'attribution d'un «numéro unique». Cette procédure garantit au demandeur que sa demande a bien été prise en compte et qu'elle sera examinée par la commission logement. Les secrétaires de votre mairie vous remettront alors un dossier de demande de logement à remplir.

Renseignez-le avec soin et fournissez bien tous les justificatifs nécessaires puis rappez-le afin que votre mairie le fasse parvenir au secrétariat permanent de la communauté.

Pour plus d'informations :

Contact Mairie : 04.76.89.18.05

Contact CCBB : 04.76.89.84.19

Comment est-elle traitée ?

Les demandes des personnes résidant sur les communes qui proposent des logements vacants sont PRIORITAIRES mais la commission peut orienter

le demandeur sur d'autres possibilités ou sur d'autres dispositifs plus adaptés à sa situation.

Les critères pris en compte sont des critères :

- de ressources
- de composition de la famille
- de situation
- de santé
- de lieu de travail
- de logement au moment de la demande (insalubrité, fin de bail, vente...)
- d'ancienneté de la demande

Des modifications peuvent être apportées à l'enregistrement initial. Une demande reste valide tant qu'un logement n'est pas attribué ou que le demandeur n'a pas sollicité sa radiation. Une mise à jour du dossier est faite chaque année.

C'est la commission interne aux bailleurs qui décide de l'attribution sur proposition du CLH. Les bailleurs contactent directement les personnes retenues (visite du logement, signature du bail) lesquelles ont 10 jours pour accepter ou refuser la proposition. Tout refus doit être motivé, qu'il soit celui du candidat ou du bailleur.

Après deux refus non motivés, le dossier n'est plus considéré comme prioritaire.

L'avenir du CLH dans la nouvelle intercommunalité

Au 1^{er} janvier 2009, la CCBB va disparaître pour entrer dans la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan. Cela ne devrait entraîner aucun changement et le fonctionnement restera le même car la nouvelle intercommunalité a décidé de reprendre toutes les compétences des communautés qui fusionnent. Aucun souci donc à avoir pour les dossiers existants ou à venir ainsi que pour leur traitement auquel le même soin sera apporté.



Opération programmée d'amélioration de l'habitat 2008/2011

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez réaliser des travaux

L'OPAH de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne vous permet de bénéficier d'aides financières et de conseils pour réaliser votre projet.

Lancée pour trois ans, cette opération a pour but de

- préserver le patrimoine bâti
- lutter contre l'habitat insalubre
- réhabiliter les logements vacants
- aménager de nouveaux logements dans les volumes bâtis disponibles
- adapter les logements pour les personnes à mobilité réduite
- ou pour le maintien à domicile des personnes âgées
- soutenir le développement de logements locatifs permanents ou saisonniers

Vous êtes propriétaire d'un logement locatif nécessitant des travaux de mise aux normes ou d'un bâtiment que vous souhaitez transformer en logement

Vous pouvez bénéficier de SUBVENTIONS REPRESENTANT 15 A 55% DU COÛT DES TRAVAUX RECEVABLES

Le montant de l'aide varie en fonction du loyer pratiqué après les travaux.

Peuvent s'ajouter aux subventions des primes si le logement est vacant depuis au moins un an ou si vous installez des équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable.

Les conditions

- le projet est situé dans le périmètre de l'OPAH
- les travaux ne sont pas commencés
- le bâtiment est construit depuis au moins 15 ans
- vous souhaitez louer le(s) logement(s) après travaux pendant 9 ans
- vous faites réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

Les types de travaux

Pour la création de logements : extension dans les combles, reconversion de bâtiment (grange, dépendance, entrepôt) tous les travaux concourant :

- au confort, à la sécurité, à la salubrité du logement
- au développement durable (matériaux écologiques, énergies renouvelables)
- à la valorisation du patrimoine

Vous pouvez également bénéficier de prêts de 1 à 1,5% d'intérêts (taux variable selon le niveau du loyer, prêts réservés à la remise en marché de logements vacants).

Les conditions

- louer le logement à des personnes prioritaires sur la durée de la convention avec l'ANAH (jeunes de moins de 30 ans, salariés du secteur assujettis au 1% logement en mobilité professionnelle ou en recherche d'emploi)
- souscrire un contrat PASS-GRL (garantie des risques d'impayés de loyers)
- accorder à l'organisme prêteur un droit de présentation de candidats locataires pendant toute la durée du prêt.



Un exemple concret : la création d'un logement locatif dans une grange de 64 m² pour 66 297,75 € de travaux

La procédure

1. Le propriétaire contacte l'équipe d'animation de l'OPAH au numéro vert 0 800 121 350 dédié à l'opération.

2. Rendez-vous est pris avec le propriétaire sur les lieux de son projet

3. Le technicien bâtiment et le chargé d'études Habitat et Développement réalisent une visite-conseil pour prendre connaissance du contexte bâti et du projet envisagé par le propriétaire. La visite est l'occasion d'une présentation générale du dispositif (rappel des financements, des conditions...)

4. Un rapport d'étude est remis au propriétaire à l'occasion d'un second rendez-vous dans les locaux d'Habitat et Développement.

Ce rapport d'étude comprend :

- une note technique
- une étude de faisabilité financière

L'étude comparera la rentabilité potentielle de l'opération selon différentes hypothèses de financements (avec ou sans subvention) :

- Hypothèse 1 : Loyer libre
- Hypothèse 2 : Loyer conventionné intermédiaire
- Hypothèse 3 : Loyer conventionné social
- Hypothèse 4 : Loyer conventionné social avec prêt 1%

L'étude financière a été réalisée avec les données suivantes :

- hypothèse de revenus annuels : 26 800 € pour 1,5 part fiscale
- opération en SCI : 33% des parts
- montant des fonds propres : entre 15 000 € et 16 000 €
- un tiers des recettes est utilisé pour couvrir les charges d'exploitation (assurance, taxe foncière, risques d'impayés, entretien...). ■

Type de loyers	Libre	Intermédiaire	Social Dérogatoire	Social Dérogatoire + prêts 1%
Loyer €/m ²	9,37 €	7,95 €	5,68 €	5,68 €
Loyer mensuel	600,00 €	509,00 €	363,75 €	363,75 €
Coût de l'opération	66 297,87 €	66 297,87 €	66 297,87 €	66 297,87 €
Montant des subventions ANAH	0,00 €	8 005,00 €	11 207,00 €	11 207,00 €
Primes ANAH	0,00 €	1 220,00 €	3 220,00 €	3 220,00 €
Montant des subventions CCBB	0,00 €	1 250,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Montant des subventions Région	0,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €
Total subventions	0,00 €	11 225,00 €	17 677,00 €	17 677,00 €
Montant des prêts	55 000,00 €	45 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Taux d'intérêt du prêt	5%	5%	8 620,87 €	1%
Montant des fonds propres	11 297,87 €	10 072,87 €		8 620,87 €
Encaisses locatives avant impôts sur 20 ans (loyers-charges locatives -annuités d'emprunt)	42 040,20 €	44 407,21 €	30 404,00 €	50 770,87 €
Montant cumulé des impôts et de la CCSC sur 20 ans	7 734,12 €	5 713,35 €	4 420,46 €	5 721,05 €
Avantage fiscal du loyer maîtrisé/loyer libre	Référence	2 020,76 €		
Encaisses locatives après impôts sur 20 ans	6 139,15 €	8 941,03 €	5 612,86 €	11 033,34 €
Avantage de l'investissement par rapport au libre	Référence	2 801,88 €	-526,29 €	4 894,19 €
Taux de rentabilité des fonds propres à la 20 ^e année	7,56%	11,40%	6,03%	12,75%

Conclusion pour cet exemple :

L'hypothèse en loyer intermédiaire est la plus intéressante. Bien entendu, chaque cas est un cas particulier et nécessite une étude comme celle-ci.

N'hésitez pas à appeler le numéro vert pour vos projets : 0 800 121 350



Les chapelles de Vaulnaveys-le-Haut

Il y avait autrefois cinq chapelles (construction de taille modeste par rapport à une église) sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut, dont une seule existe encore aujourd'hui : la chapelle de Belmont.

1- La chapelle Saint-Christophe

Ce fut sans doute le premier édifice religieux de la commune, construit entre les VII^e et XI^e siècle. L'église du Bourg ne fut construite qu'au XI^e siècle. Située au flanc du coteau, sur l'ancienne route de Brié. En 1488 Laurent Alleman, évêque de Grenoble, venant des Angonnes, après avoir mangé en son château d'Herbeys (résidence d'été des évêques de Grenoble), visite la chapelle et la trouve en très mauvais état. Il ordonne de la réparer ou elle sera définitivement fermée.

En 1678, elle n'existe plus et l'évêque Etienne Le Camus note dans sa visite pastorale de la même année : « Il y paraît encore quelques murailles en rond en forme de chœur ».

Non loin de là, il fut trouvé une pierre tombale en granit. Celle-ci fut placée en 1936 sur la place du village.

2- La chapelle des Alberges

La plus ancienne après la chapelle Saint Christophe. Probablement construite par les Chevaliers de Malte qui avaient installé une maladrerie (léproserie) au domaine des Alberges. Le seigneur d'Uriage, Odon Allemand, fit don de ce domaine aux religieuses de Prémol en 1239, à charge de tenir constamment dans cette maladrerie un religieux, un clerc et deux lépreux. Cette chapelle est peu mentionnée lors des visites pastorales car elle dépend directement de la Chartreuse de Prémol. Dans celle de 1678 il est toutefois écrit : « il y a une chapelle dans la paroisse de Vaulnaveys, dans la ferme appelée les Alberges qui appartient aux chartreuses de Prémol. Elle est fort propre, voûtée et l'autel est au milieu du chœur, séparé des murailles en la manière des autels des grandes églises de France. Aucun tableau n'y est pendu mais quelques peintures ornent la face du gradin sur laquelle est une croix avec deux chandelliers. Il y a un clocher avec la place de deux cloches. Un chartreux a dit que c'était autrefois une maladrerie... Cette chapelle ne sert qu'aux chartreux qui passent par là ».

Après la Révolution française, le domaine fut vendu à Claude Périer de la dynastie vizilloise. Joseph Brun



en devint le fermier et c'est dans la chapelle qu'il commença, en 1817, à donner les premiers bains avec l'eau d'Uriage. Elle fut un temps utilisée en salle de danse, avant d'être détruite pour laisser place à un jardin, lors de la transformation de la maison fermière en hôtel.



Ruines de la chapelle de Beauregard

3- La chapelle de Beauregard

Cette chapelle fut construite par les chartreuses de Prémol. Elle disparut comme le reste des bâtiments après la Révolution. Elle se situait au bout de « l'ancien chemin des dames » à l'extrémité nord du mur d'enceinte du monastère (aujourd'hui un peu au dessus de la route départementale). Cette allée permettait aux moniales de prendre un peu de détente tout en profitant du panorama exceptionnel sur la vallée de Vaulnaveys (le nom Beauregard est très explicite). Sans doute permettait-elle un recueillement plus intime au milieu de la nature lors des promenades.

localisation de la chapelle de Beauregard



4- La chapelle Saint-Georges

Mentionnée en 1487, elle a très certainement donné son nom au hameau Saint-Georges. Elle dépendait du prieuré de Vaulnaveys. Reconstituée par les habitants en 1656, elle se trouvait à l'emplacement du jardin de la maison de monsieur Jacques Courtiade, chemin Saint Georges.

La visite pastorale de 1672 signale « qu'elle n'est pas planchayée, ni lambrissée; on y enterre dedans. Il y a un calice d'argent et tous les ornements pour dire la messe ».

Très endommagée par les inondations du Vernon de 1751 et 1783, elle est vendue avec le terrain qui l'entoure comme bien national à la Révolution et détruite.

5- La chapelle de Belmont

C'est la seule chapelle qui subsiste à ce jour, mais c'est aussi la plus récente. Elle est édifiée en 1670 par François Lambert, secrétaire de l'évêché de Grenoble et chanoine de l'église Saint André. Elle est placée sous le vocable de Saint François de Sales, évêque de Genève, né en 1567 au château de Sales près d'Annecy, mort à Lyon en 1622, jouissant d'un grand prestige à Grenoble après ses prédications de Carême de 1616 à 1618. La proximité

de sa canonisation en 1665 par le Pape Alexandre VII explique peut-être ce choix. Une première cloche de 45 cm, dédiée au Christ et à Marie, donnait la note ut dièse et portait l'inscription : « I H S - M A 1670 ». Cassée, elle fut remplacée par une cloche plus petite au cours de la seconde guerre mondiale par les pères du Sacré Cœur, qui, chassés du Nord de la France, avaient installé leur séminaire des missions dans l'hôtel des Alberges de fin 1941 à 1955. (hôtel construit en 1909 par Stéphane Jay, gantier et maire de Grenoble de 1896 à 1904). Cette cloche, en fait, provenait de la chapelle de Luitel, utilisée par les chantiers de jeunesse. Un scieur de bois de Vaulnaveys l'avait cachée chez lui pour la soustraire aux allemands et la rendit aux pères du Sacré Cœur qui assuraient le service religieux dans plusieurs paroisses, dont Vaulnaveys-le-Haut.

Jusqu'au XIX^e siècle, chaque 29 janvier, fête du saint, une grand'messe est célébrée. Les enfants bègues ou débiles y sont conduits dans l'espoir d'une guérison. La cérémonie est suivie d'une fête votive d'une semaine, donnant lieu à de grandes réjouissances et beuveries entre parents, voisins et amis.

Intérieur rénové de la chapelle de Belmont





La cloche Française



Vitrail de la porte d'entrée



Tableau de St-François de Sales

En 1845, Laurent Baron entrepreneur à Vaulnaveys-le-haut effectue des travaux : remplacement de la charpente, du plancher, du plafond et construction d'un petit clocheton en bois recouvert de zinc. Ceux-ci sont financés par les habitants de Belmont, par imposition spéciale pour un montant de 1272,05 francs.

Fin 1960, à l'initiative de monsieur Jules Bruant (maire de 1959 à 1966), de l'abbé Magnat (curé du village de 1955 à 1977) et de monsieur Roger Serpollet, des travaux de restauration importants sont entrepris. Le crépissage extérieur est refait, la porte d'entrée remplacée, l'intérieur restauré et repeint, un autel rustique installé, dont le bois est offert gracieusement par l'entreprise Corjon. Les travaux sont terminés dans le courant de l'été 1961.

En 1963, le clocheton de bois est remplacé par un campanile de pierres de tuf. Une nouvelle cloche de la fonderie Packard d'Annecy est installée en novembre. Elle donne la note sol dièse et pèse 72 kilos. Coté chemin on y voit le Christ en croix et les inscriptions :

*Françoise,
chapelle de Belmont
paroisse de Vaulnaveys
1963,
sous le pontificat de Jean XXIII.*

« *Pacem in terris* » est ajouté sur la proposition de monsieur Serpollet. Sur l'autre face, en relief, la madone de l'Assomption.

A l'intérieur un tableau représentant Saint François de Sales est une modeste copie du Saint-Jean l'Évangéliste qui se trouve dans l'église du village, lui-même copie de très bonne facture d'un tableau de Charles Le Brun (1619-1690). Ce tableau a été restauré en 1998 sur l'initiative du père Voisin, curé du village.

Dernièrement, en janvier-février 2008, les services techniques de la commune sont intervenus pour remettre à neuf les bancs et l'autel avec traitement des parasites. Les soubassements en bois, complètement rongés, ont été éliminés et le choix a été fait de laisser les murs en pierres apparentes rejointées.

Nos services techniques en plein travail

Afin que cette rénovation soit la plus complète possible, la mairie a fait appel à des entreprises extérieures qui ont vérifié la charpente, remplacé des tuiles et remis aux normes une partie de l'électricité.

Par ailleurs, la porte d'entrée a été revernie si bien que la dernière de nos cinq chapelles est fin prête pour fêter bientôt son 350^e anniversaire. ■

*Remerciements à
Mme Monique Sarrazin qui
nous a aimablement autorisés à
utiliser les archives de son père
M. Roger Serpollet.*



Gym des Oursons

Cette année 2008-2009, la Gym des Oursons accueille 46 enfants de 3 à 11 ans les mardis et vendredis. Pour permettre à tous de s'épanouir avec des activités à leur niveau, les enfants sont regroupés par âge. Les cours sont dispensés par notre prof de gym, Adeline Hugon-Jeanin. Très appréciée des enfants pour sa gentillesse et sa patience, Adeline sait capter leur attention en leur proposant des exercices et des jeux adaptés. Pour faciliter le travail en petits groupes et mieux suivre les progrès des enfants, Marion Candiago aide Adeline pour la deuxième année consécutive.

Le bureau est constitué d'une présidente, une trésorière et une secrétaire (Susana Bonnetier, Dominique Peltier et Gaëlle Morisse) qui, ensemble, assurent le suivi administratif et financier de l'activité, la logistique et les achats pour les goûters de Noël et le spectacle de fin d'année. Malheureusement, les membres du bureau vont devoir quitter leurs fonctions au mois de juin prochain.

Nous cherchons donc des volontaires pour nous permettre de pérenniser la Gym des Oursons, une des seules activités à Vaulnaveys à accueillir des enfants à partir de la petite section de maternelle (même avant pour les petits dégourdis) et ce depuis plus de 20 ans ! En effet, la

Poterie

L'atelier Poterie fonctionne toutes les semaines à Belmont. Soyez les bienvenus.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 06.79.03.27.66

Gym des Oursons est une association qui date de 1997, mais saviez-vous qu'elle est née en 1979 sous le nom de Pop Magnolia ? Elle offre aux enfants, même aux plus petits, la possibilité d'apprendre des mouvements de gymnastique et de goûter aux arts du cirque, d'améliorer leur coordination motrice, de mesurer leurs progrès et de prendre confiance en eux-mêmes.

Aidez-nous à préserver cette activité ! Si vous avez envie de voir de quoi il s'agit avant de vous engager, venez nous rejoindre à partir du mois de janvier pour préparer le spectacle de fin d'année. Vous pouvez, par exemple, nous aider à choisir le thème du prochain spectacle et à réaliser les décorations, avec vos enfants, un samedi après-midi. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Susana (04.76.59.20.95) ou parler à Adeline et Marion avant ou après les cours, les mardis et vendredis de 17h15 à 19h15. ■

Amicale des sapeurs pompiers

915 Avenue d'Uriage
38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT
Tél. 04.76.89.17.81
Fax. 04.76.89.58.73
Email : pompiersvaulnaveys.free.fr

Président de l'amicale :
Paul DE OLIVEIRA - 06.08.28.79.07
deoliveirapaulo@neuf.fr –

Président adjoint :
Henri CAVE - 06.27.27.94.27
henri.cave@sdis38.fr –

Trésorière : RECHE Laëtitia
Président des jeunes sapeurs pompiers :
Marc GIORDANO - 06.10.64.32.20

Pro Musica

PRO MUSICA, pour l'année 2009, souhaite proposer sur le plan communal et cantonal des soirées musicales dédiées au XVIII^e siècle. Les compositeurs de cette époque sont BACH et TELEMANN pour l'Allemagne, CORELLI et VIVALDI en Italie, PURCELL et HAENDEL pour l'Angleterre, LULLI et RAMEAU dans la partie du Roi Soleil.

Pour réaliser ce vœu, nous nous proposons de mettre en place une formation musicale. Cette formation sera dirigée par Pascal COTÉ, enseignant au Conservatoire National de Chambéry.

Les musiciens seront choisis d'une part parmi les élèves en fin de cycle de ce conservatoire et d'autre part parmi des artistes confirmés désireux de se perfectionner à Chambéry.

Nous aurons le plaisir avec Pascal COTÉ et ses musiciens de choisir des œuvres du XVIII^e siècle et de vous les faire entendre.

PRO MUSICA

26 Chemin de Bonetère
38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT
Tél. 04.76.89.14.31

Centre de secours

915 Avenue d'Uriage
38410 VAULNAVEYS-LE-HAUT
Tél. 04.76.89.17.81
Fax. 04.76.89.58.73

Le chef de centre :
Claude SALVI
claude.salvi@sdis38.fr
06.86.79.18.53

Son adjoint :
André RUIZ - andre.ruiz@sdis38.fr



APE

L'Association des Parents d'Elèves (APE) compte de nombreux nouveaux adhérents pour l'année en cours, dont certains sont venus renforcer l'équipe, merci à eux.

La première manifestation de l'association s'est traduite par la soirée « automne » le 22 novembre dernier, à l'occasion d'un buffet musical, où l'ambiance était chaleureuse. Merci encore à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette soirée.

N'oubliez pas de noter dès à présent nos futurs rendez-vous :

- samedi 28 Février 2009 : Défilé Carnaval l'après midi (départ 15h00)

A.D.M.R.

Association locale de St-Martin d'uriage, Vaulnaveys, Venon et Chamrousse

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) a pour missions d'apporter des services à domicile à l'ensemble de la population et de créer des emplois pour permettre une vie locale plus harmonieuse. La solidarité, l'entraide, l'écoute et le respect de la personne et de son choix de vie sont les valeurs qui guident l'action des bénévoles et des salariés de l'ADMR

Notre association, dont le souci est le professionnalisme des salariés, met à votre disposition 3 catégories de personnels et 3 types de services : l'aide aux personnes âgées ou handicapées, l'aide aux familles, le portage de repas.

Les salariées, une trentaine, exercent les fonctions suivantes :

- Aides à domicile, pour toutes les tâches et activités de la vie quotidienne (ménage, repassage, courses, préparation des repas, etc.),

Fin d'après midi /début de soirée Crêpes party avec animation musicale.

- Samedi 28 Mars 2009 :

Soirée LOTO

- Samedi 25 Avril 2009 :

Soirée Théâtre

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations, dont les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles, au profit de nos petits. A vos agendas !

Pour tout renseignement :

jeanluc.rouchouze@neuf.fr

- Auxiliaires de Vie Sociale : elles sont habilitées à faire, en plus des tâches d'aides à domicile, les toilettes (non médicalisées) des personnes,

- Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale, elles sont habilitées à intervenir dans les familles pour s'occuper des enfants, au moment d'un accouchement, d'une maladie de la maman, pendant la maladie d'un enfant pour s'occuper des frères et sœurs.

Le secrétariat est ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 10h à 11h30
mardi après midi de 14h à 15h30.

Téléphone : 04.76.59.74.95

aux heures d'ouverture

Adresse : ADMR en Mairie de Saint-Martin d'Uriage 38410

Responsable ADMR sur

Vaulnaveys-le-Haut :

Madame Martine MERMIER

téléphone : 04.76.89.07.35

Écuries Denys Troussier

Chemin des Perrières
38410 Vaulnaveys le Haut

Le saviez-vous, depuis 30 ans, la famille Troussier a développé l'équitation sur notre commune.

André, le père, grand et énergique bâtisseur a construit sur ses terrains, chemin des Perrières, un ensemble d'installations équestres comprenant écuries, manège et carrière d'obstacles ainsi que divers équipements.

Son fils Denys a pris en charge l'exploitation de l'ensemble dès 1983. Orienté vers les sports équestres et tout particulièrement le saut d'obstacles, il devient rapidement un professionnel reconnu dans la compétition et l'élevage. A ce titre il a sélectionné et exploite à ce jour cinq poulinières et gère une vingtaine de poulains et jeunes chevaux, tous issus de son élevage.

Parallèlement, sa carrière sportive le mène rapidement au haut niveau et il devient Champion de France de saut d'obstacles. Cavalier très actif, il va cumuler ainsi cinq fois ce fameux titre de Champion de France en 1991, 1993, 1997, 2002 et 2003 et ce avec quatre chevaux différents.

Entraîneur reconnu et réputé, il accueille dans ses écuries des cavaliers de tous les niveaux, animés d'une même passion pour les chevaux et la compétition. Ces derniers, propriétaires de leurs chevaux, travaillent régulièrement avec Denys et bénéficient de ses conseils et d'un « coaching » de toute première qualité. A ce titre, eux-mêmes accumulent les classements à tous les niveaux et chaque année le bilan sportif de l'écurie dans son ensemble est plus qu'élogieux.

Denys Troussier n'hésite pas à faire partager sa passion et accueille bien volontiers les visiteurs qui aiment simplement les chevaux et prennent plaisir à voir travailler ces derniers en dressage ou à l'obstacle. Des séances à ce niveau ont lieu en particulier, tous les mercredis, principalement l'après-midi quand le temps le permet. ■

DANSE

C'est avec plein d'enthousiasme que les cours de danse classique ont repris depuis septembre. Sauts de chat, grands jetés et étirements au gré des musiques font le bonheur des petits et des grands! Pour fêter l'avant-noël, les cours de danse seront ouverts au public la semaine du 15 décembre. N'hésitez pas à venir encourager et applaudir les ballerines de l'école : elles seront fières de vous faire partager leur passion ! A très bientôt.

Cours animés par Stéphanie NICOLET
Mercredi 9H15 à 12H15
et 14H à 15H30 (enfants)
Lundi 14H45 à 16H15 (adultes)
Jeudi 17H à 19H30 (ados)

AIKIDO

L'aïkido est un art de combat qui permet de se défendre, contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non armés.

Les cours sont assurés par Salah TEBBAKH, 5^e Dan.
Cours adultes le jeudi de 19h30 à 21 h à la salle polyvalente
(Possibilité d'un autre cours le mardi de 19h30 à 21h à Saint Martin d'Uriage – Gymnase Pierre Allain)
Deux cours enfants sont dispensés à Saint Martin d'Uriage le mardi de 17h à 19h15
Stages tout au long de l'année

Contact

Loïc EXERTIER - 04 57 02 60 12

YOGA

Professeure Véronique BABOULIN
Le lundi de 18 H 30 à 20 H

Depuis plusieurs années Véronique BABOULIN assure les cours de Yoga. Formation à l'École d'Evian au Yoga de l'Énergie.

La plupart des élèves suivent les cours depuis plusieurs années ce qui oriente les séances vers un peu plus d'intériorisation. Le but étant d'acquérir plus de maîtrise de son corps, de sa respiration, de son mental. Chaque séance alterne activité et détente et se termine par une relaxation. Chaque personne vit la séance de yoga à son rythme en fonction de ses possibilités du moment.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Trois cours de gymnastique volontaire sont assurés par Valérie SCORPOLINI BURGER

■ Tous niveaux adultes
le mercredi de 20H15 à 21H15
le vendredi de 9H à 10H

■ Gym Douce
le vendredi de 10H à 11H
Ce cours est spécialement mis en place pour les plus de 60 ans. C'est une activité physique adaptée à chacun, pour garder la forme, la vitalité et la santé.

Les cours sont variés : souplesse, équilibre, gym-mémoire, renforcement musculaire, étirements dans une ambiance conviviale et très sympathique.

■ Un cours de gymnastique tonique est assuré par Francine QUARESIMA, le mercredi de 18H30 à 20H.

COURS DE PEINTURE

Les différents cours de peinture sont dispensés à la salle de Belmont.

Atelier de peinture acrylique « Charline »

L'atelier, animé par Charline Didier, peintre professionnel, rassemble cette année 20 participants répartis en deux groupes travaillant le vendredi matin et après-midi.

Les inscriptions pour l'année prochaine seront reçues jusqu'à la date du Forum des Associations (début septembre).
Cours le vendredi 9 H à 11 H & 14 H à 16 H

Les contacts peuvent être pris auprès d'André Rossi tél. : 04 76 73 64 39 ou andre.rossi3@free.fr

Aquarelle

Avec madame Michèle VIVARAT, le lundi de 14 H à 16 H et le mardi de 10 H à 12 H

Atelier de peinture à l'huile

Animé par Jean GUERRERO, peintre professionnel.
Cours le jeudi de 17H à 19 H et de 19H à 21 H

Contact

Monsieur Jean GUERRERO
Tél. 06.74.59.40.21



pour tous

ASTROLOGIE

L'astrologie est une science humaine, une sagesse ; elle se fonde sur l'observation scientifique des astres.

La répartition des 10 planètes dans les 12 maisons du zodiaque nous renseigne sur l'éventail des expériences, des connaissances, des contacts que ces planètes vont nouer.

La configuration astrale de notre ciel de naissance révèle notre projet de vie mais c'est comme prendre un bateau destiné à vous conduire à bon port : rien n'est déterminé sur ce que vous ferez au cours de ce voyage, ni une fois arrivé à destination ;

" Dans tout travail sur soi, seule la réjouissance, le plaisir de vivre des expériences devraient nous animer " (Swami Prajnanpad).

"Vous êtes responsable de votre bonheur. Vous seul et personne d'autre."

Alors... Je vous invite à faire ce voyage !!

Cours bimensuels le mercredi de 18H30 à 21H30 et le jeudi de 14H à 17H.

Cette nouvelle activité a démarré cette saison et attend ses élèves. Vous pouvez rejoindre l'activité en cours de saison.

Activité animée par

Madame Nicole THIVIER
Tél. 06.70.75.93.39



COURSE A PIED et CROSS VALLIS

Toujours fidèles et de plus en plus nombreux au Cross Vallis !

La 4^e édition de cette épreuve s'est déroulée le dimanche 05 Octobre 2008 par une belle journée d'automne. Ils étaient environ 220 coureurs à s'élancer sur les 2 parcours de 12 et 5kms pour essayer de battre leur propre record, pour courir avec leurs amis ou tout simplement pour participer. De nombreux randonneurs sont venus également cette année participer à la marche.

Les enfants étaient également très nombreux, ils ont fait comme « au courseton, mais c'est plus court » et semblaient tous ravis

Ce rendez vous sportif est aussi un moment de retrouvailles pour les Vaulnaviards puisque cette épreuve sollicite pas moins de 115 bénévoles prêts à aider, pour certains dès l'aube. Ils étaient tous à leur poste, à l'installation des tentes, aux inscriptions ou s'occupant du parking, répartis tout le long du parcours sur des points stratégiques en veillant à la sécurité de l'épreuve. Ils s'occupaient des ravitaillements et encourageaient les concurrents. Ils étaient nombreux et ravis de partager avec nous le pique nique de clôture offert par le Foyer Pour Tous. Encore Bravo et un grand MERCI à tous nos bénévoles ...

Résultats impressionnants non seulement d'un point de vue sportif (les premiers ont couru encore plus vite que l'année dernière) mais du point de vue de l'organisation puisqu'il n'y a eu aucun incident et que, comme d'habitude, les résultats publiés par nos as de l'informatique, Stéphane Lelong et Erwan Jahier, étaient annoncés en

direct et sans erreur dès l'arrivée des premiers concurrents... Nos coureurs viennent aussi pour cela ...

Cette épreuve n'aurait jamais pu voir le jour sans une structure associative solide, le Foyer pour Tous. Cette association nous a accueillis il y a 5 ans alors que nous avions simplement envie de créer « une section course à pied » avec une toute petite idée dernière la tête : faire revivre autrement « les foulées de l'Ours », course organisée à l'époque par l'association sportive et culturelle de Vaulnaveys-le-Haut qui n'existe plus aujourd'hui.

Le Foyer a su nous faire confiance, nous avons grâce a lui gagné en crédibilité vis-à-vis des différents partenaires (CCBB, Conseil Général, sponsors, Mairie) et ce partenariat est un grand succès. Que le Foyer Pour Tous en soit encore remercié.

Vous avez par ces quelques lignes et peut être en étant sur place le 05 Octobre dernier, pu constater que cette organisation demande beaucoup d'efforts et surtout de temps.

Pour 2009 le Cross Vallis n'est pas inscrit sur le calendrier officiel des courses à pied de l'Isère. Nous souhaitons comme tous les sportifs avoir un temps de récupération, mais si vous avez le souffle pourquoi ne pas reprendre le flambeau, le parcours est tracé...

Si vous êtes curieux vous trouverez plein d'informations sur le cross ainsi que de nombreuses photos à l'adresse suivante :

<http://vaulnaveys.lehaut.free.fr> ■

Etoile Sportive de Vaulnaveys

Etoile Sportive : une nouvelle saison en Promotion d'Honneur qui démarre sous le signe de l'ambition

La saison 2007-2008 à peine terminée, il faut se préparer pour que la prochaine soit aussi réussie que celle-ci. Le bilan est en effet très positif : l'équipe première termine 5ème de poule Promotion d'Honneur et maintient donc le club à ce niveau, l'équipe réserve est vice-championne des Alpes 5ème série, après une magnifique finale et pour la première fois depuis 30 ans. Au niveau des jeunes, l'équipe minime s'est qualifiée en finale régionale groupe B, l'équipe cadet s'est inclinée à la dernière minute du 8^e de finale du challenge sud est Teulière A, après une première saison exemplaire. Enfin, notre belle école de rugby, fleuron du club avec ses 80 licenciés (de 5 à 13 ans) a su proposer de nombreux tournois à tous ces jeunes rugbymen et devrait obtenir la labellisation FFR pour le début de saison 2008-2009. Une équipe de Touch Rugby s'est constituée en fin de saison pour participer au challenge Touch Rugby du comité des Alpes

L'Etoile Sportive, en pleine croissance, a de nouveaux objectifs pour chaque équipe :

- L'école de rugby souhaite maintenir sa qualité d'encadrement et continuer à proposer une activité saine et chaleureuse à tous les enfants.
- L'équipe minime repart pour une aussi belle saison avec de nouveaux licenciés (13-15ans)
- L'équipe cadet se renforce également pour nous proposer d'aussi beaux matchs toute la saison avec un effectif de plus de 25 joueurs (15-17ans).
- Une équipe de cadets voit le jour, avec un effectif de plus de 25 joueurs (17-19ans) et vient compléter l'effectif du club pouvant désormais proposer la pratique du rugby à tout âge et à Vaulnaveys.

■ Les seniors, toujours entraînés par Eric Galli, Franck Bourbon et Jean-Pierre Boudin, visent la montée en catégorie Honneur et bien sûr les finales du Championnat des Alpes à Lesdiguières .

■ Les dirigeants devront rassembler toutes les énergies sportives et aussi financières pour boucler un budget en forte hausse (équipements, transports,...) et ils comptent sur leurs fidèles supporters et amis.

Les entraînements des seniors et des juniors ont commencé le vendredi 22 août et les matchs de championnat ont débuté à partir du 28 septembre ; et début septembre pour les jeunes. Nous vous attendons nombreux pour venir partager avec nous la passion du rugby, que vous soyez débutants ou confirmés et quel que soit votre âge.

Cette nouvelle année a été, bien sûr, marquée par la traditionnelle fête de début de saison qui a eu lieu le dimanche 14 septembre au stade Daniel Petiot. Daniel Petiot à qui cette journée était dédiée cette année . Au programme, matchs à partir de 9h00, suivis d'un repas convivial (travers de porc, agneau et cochon à la broche, pommes de terre). L'après-midi fut consacrée à des matchs cadets et juniors. De quoi combler l'amour du rugby de tous les participants à cette journée !

Le calendrier des festivités de l'ESV et de ses nombreuses animations est sorti : renseignez-vous ! ■

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, nous serons présents :

Lors des entraînements, stade Daniel Petiot à Vaulnaveys-le-Haut

Ecole de rugby :

Mardi 18h-19h30 et Samedi 13h30-15h30

Minimes :

Mercredi 17h-19h et Vendredi 17h30-19h30

Cadets :

Mardi et Jeudi 18h30-20h30

Juniors :

Lundi et Mercredi 19h-21h

Séniors :

Mercredi et Vendredi 19h-21h

Contacts :

- Ecole de Rugby :
Philippe Bielle - 06.30.88.82.34
 - Minimes
Laurence Chaboud - 06.84.01.53.58
 - Cadets :
Agnès Lopinot - 06.21.72.25.24
 - Juniors :
Alexandre Mucci - 06.14.33.44.33
 - Seniors :
Marie-Claude Lenfant- 06.64.18.74.21
-



L'association "Au fil de Belledonne" est créée !

Depuis plus de 14 mois, les acteurs touristiques de Belledonne travaillent d'arrache pied pour apprendre à se connaître, échanger, et aboutir à une meilleure connaissance du potentiel touristique de Belledonne.

Forts du travail réalisé, avec l'aide financière de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne et du programme européen LEADER +, ils ont choisi de se retrouver, le 5 juin 2008, au sein de l'association "Au fil de Belledonne" qui se compose de 31 membres fondateurs. Parmi ceux-ci, on croise non seulement des structures typiquement touristiques telles

que gîtes ou structures d'activités de pleine nature mais également des artisans d'art, des agriculteurs accueillant à la ferme, des animateurs du patrimoine, des commerces de petite taille qui sont souvent les derniers de leurs communes. Car ce réseau d'acteurs s'est donné comme vocation non seulement l'accueil de visiteurs mais également la "dynamisation de la vie économique et sociale sur Belledonne, par le maintien, la création ou le soutien d'activités touristiques, économiques et culturelles dans le respect de la diversité des propositions et des actions".

Le périmètre que s'est choisi l'association, à savoir l'ensemble de la chaîne de Belledonne, de l'Isère à la Savoie ainsi que le versant Est, dit bien sa volonté d'affirmer l'identité de Belledonne comme territoire de vie et d'accueil.

"Au fil de Belledonne", c'est le fil à dérouler pour faire de ce territoire un lieu reconnu pour ses qualités, c'est aussi le fil qui relie les villages et les initiatives qui y germent vers de nouvelles perspectives pour l'ensemble de la chaîne de Belledonne.

C'est le fil que nous vous invitons à suivre pour venir découvrir ou redécouvrir Belledonne, ce joyau. ■

Prélèvements d'eau

La LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) du 30 décembre 2006 modifie la loi sur l'eau de 1992 notamment par le renforcement de la protection des ressources en eau.

Pour cela, le Code Général des Collectivités territoriales (article R2333-125) impose que tout prélèvement d'eau (puits, forages, sources...) réalisé à des fins d'usage domestique doit faire l'objet d'une déclaration auprès du Maire de Vaulnaveys-le-Haut. Ces informations sont tenues à la disposition des services de l'Etat.

Pour cela, la Commune de Vaulnaveys-le-Haut demande à tous les habitants possédant une source, un puits ou un système de pompage sur un ruisseau de se faire recenser en Mairie de Vaulnaveys-le-Haut munis de tous les renseignements relatifs à ce prélèvement d'eau (type de prélèvement, utilisation de l'eau, volume consommé, type de rejet...) et ce, **avant le 1^{er} mars 2009**.

Des stages pour les responsables de nos associations

Notre site Internet met à la disposition de notre milieu associatif des espaces de communication. Force a été de constater qu'ils sont jusqu'à présent peu utilisés. Renseignements pris, nous avons décidé de mettre en place deux stages de sensibilisation et d'apprentissage afin de permettre aux responsables d'associations qui le désirent de mieux se familiariser avec l'utilisation de cet outil. Il est en effet fort dommage que cet excellent instrument de communication reste sous employé parce que son maniement fait peur, alors qu'une petite initiation permettrait d'évacuer rapidement les réticences.

Nous donnons donc rendez-vous aux responsables d'associations

■ **mercredi 4 février 2009**

■ **mercredi 11 mars 2009**

pour deux demi journées de formation assurées par notre prestataire « XSALTO », qui s'est par ailleurs engagé à modifier le module existant afin de le rendre encore plus accessible, attractif et convivial.



Médiation

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie familiale : vous êtes en conflit et ne pouvez communiquer, vous voulez vous séparer et souhaitez organiser cette séparation, vous désirez négocier la résidence habituelle de vos enfants, établir des droits de visite et d'hébergement, vous voulez également aborder les questions liées à la recomposition familiale, à la relation entre petits-enfants et grands-parents...

L'ADSEA 38 propose un service de Médiation Familiale conventionné et agréé par la CAF (tarifs en fonction des revenus).

La médiation est « un processus de gestion des conflits dans lequel les membres de la famille demandent ou acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne, le médiateur familial. Son rôle est de les amener à trouver eux-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable, tenant compte des besoins de chacun »

La médiation familiale garantit l'expression de chacun et une écoute réciproque dans un climat de respect.

Le médiateur familial, professionnel diplômé et qualifié, favorise la com-

munication dans les situations de rupture de lien et de conflit. Il peut vous aider à la recherche de solution et dans la rédaction d'accords. ■

N'hésitez pas à nous contacter au 04.38.02.08.00

Centre de Médiation Familiale

1 allée belle rive
38600 FONTAINE
mediation@sea38.org

L'association foncière des côtes du Cret concrétise ses objectifs

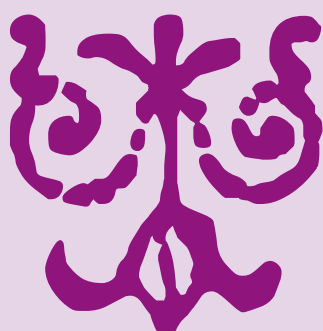
Mise en place depuis plus d'un an entre 13 propriétaires fonciers pour une surface d'environ 20 hectares, l'AFP des coteaux de Vaulnaveys a pu, grâce aux contributions financières de l'Europe (programme Leader +) du Pays du Grésivaudan et de la Municipalité de Vaulnaveys-le-Haut, entreprendre les premiers travaux de débroussaillage. Une première partie, à la cime des coteaux à permis

de défricher 3 parcelles très boisées, afin de pouvoir mettre en place une plantation de chênes truffiers, à l'initiative d'un candidat à l'installation dans cette production originale. Une deuxième tranche permettra de clore et de débroussailler des parcelles en bordure de la départementale menant à Brié, afin d'y faire pâturer des moutons, animaux garants d'un bon entretien de ces prairies à long terme, et ainsi de maintenir ouvert un paysage visuellement stratégique.

Parallèlement à ces chantiers, le travail de fourmi de prospection auprès des propriétaires potentiellement concernés se poursuit : il doit permettre de relier les parcelles déjà intégrées à l'association afin de constituer une entité suffisamment importante pour accueillir des trou-

peaux plus conséquents. Le périmètre d'étude initial, grand d'une centaine d'hectares, est constitué de 374 parcelles appartenant à plus de 176 propriétaires, sans compter les différents indivisaires ! Sachant qu'un bon nombre d'entre eux n'habite pas dans la région, la tâche est délicate, mais le travail se poursuit, et l'AFP continue de s'agrandir petit à petit.

Au fur et à mesure de l'agrandissement de l'AFP, les travaux de défrichage se poursuivront et permettront aux coteaux de retrouver leur aspect dégagé et entretenu, comme ils l'étaient il y a plusieurs décennies. Pour toute information sur l'association foncière pastorale, n'hésitez pas à contacter Hervé Weisbrod, technicien à l'ADASEA Isère, au 04 76 20 68 82. ■



Du nouveau dans nos bibliothèques municipales Grésilib'

C'est quoi et comment ça marche ?

Grésilib' est une carte qui permet à toute personne ou famille inscrite dans une bibliothèque du Grésivaudan d'aller s'inscrire GRATUITEMENT dans l'une ou plusieurs des 36 autres bibliothèques du territoire.

Proposé depuis le début du mois d'octobre 2008, ce nouveau service à la population vise à faciliter l'emprunt de documents (livres, CD, revues, BD) et ainsi favoriser un meilleur accès à la culture.

Pour obtenir la carte Grésilib', il suffit de se présenter dans sa bibliothèque municipale en justifiant de sa dernière cotisation. La bibliothèque délivrera alors sur simple demande la carte Grésilib' valable pour toute la famille durant 1 an. Avec cette carte, le lecteur pourra se présenter dans une autre bibliothèque pour s'inscrire et ainsi trouver un ouvrage spécifique, s'ouvrir de nouveaux horizons de lecture (plus de 300 000 documents...).



Les conditions d'emprunt sont celles de chacune des bibliothèques, les ouvrages seront à rapporter là où ils ont été empruntés et le nombre de nouveautés est limité à un par carte.

Communes du réseau Grésilib'

- Les Adrets
- Allevard-les-Bains
- Barraux
- Bernin
- Biviers
- Le Champ-près-Frogès
- Chamrousse
- Chapareillan
- La Combe de Lancey
- Crolles
- Frogès (village et Brignoud)
- Goncelin
- La Ferrière
- Laval
- Lumbin
- Montbonnot St-Martin
- Pinsot
- Pontcharra
- Revel
- Sainte-Agnès
- Saint-Hilaire du Touvet
- Saint-Ismier
- Sainte-Marie d'Alloix
- Saint-Martin d'Uriage
- Saint-Nazaire les Eymes
- Saint-Pancrasse
- Saint-Pierre d'Allevard
- Saint-Vincent de Mercuze
- Tencin
- La Terrasse
- Theys
- Le Touvet
- Vaulnaveys-le-Haut
- Villard-Bonnot (Lancey)

Contacts

Violène SALEM et Emilie BOLUSSET
Syndicat Mixte du Pays
du Grésivaudan
Tél. 04.76.08.78.78



Site internet

Notre site Internet :

www.vaulnaveys-le-haut.fr
vient de s'enrichir d'un plan qui renseigne de façon exhaustive et interactive sur tous les aspects de notre commune.

Quelle que soit votre recherche, il vous permettra de situer d'un simple clic le service ou le professionnel dont vous avez besoin et peut être aurez vous la surprise de constater toutes les possibilités et toutes les opportunités qui sont à proximité de chez vous et dont vous n'aviez même pas conscience.

Alors bon voyage et bonne exploration au pays de Vaulnaveys-le-Haut !

Agenda de la commune 2008-2009

Janvier

- Samedi 10 : **Soirée dansante** pour les 14-20 ans (comité des fêtes)
- Vendredi 16 à 20h 30 : **Gospel « Les Riverside Singers »** au Belvédère à St-Martin d'Uriage
- Vendredi 23 : **Conférence sur la physique des avalanches** (comité des fêtes)
- Vendredi 30 à 21h 00 : **« L'instant philo »** au Belvédère
- Samedi 31 : Soirée paroissiale (Relais paroissial)

Février

- Samedi 21 : **Loto** (Etoile Sportive de Vaulnaveys-le-Haut)
- Vendredi 27 : **Conférence sur la matière noire** (comité des fêtes)
- Samedi 28 : **Carnaval** (Association des Parents d'Elèves)

Mars

- Vendredi 6 à 20h 30 : **Théâtre « Le fétichiste »** au Belvédère
- Samedi 7 : **Concours de belote** (Association des Donneurs de Sang)
- Dimanche 8 : **Kermesse** (Club du 3ème âge)
- Vendredi 13 à 20h 00 : **Jazz au Belvédère**
- Samedi 14 : **Concert de musique classique** (comité des fêtes)
- Samedi 21 : **Soirée dansante** (Etoile Sportive de Vaulnaveys-le-Haut)
- Jeudi 26 à 20h 00 : **« L'instant philo »** au Belvédère

Mars...

- Vendredi 27 : **Conférence sur les touaregs** (comité des fêtes)
- Samedi 28 : **Loto** (Association des Parents d'Elèves)

Avril

- Mercredi 8 : **Tournoi de play-station** enfants et ados (comité des fêtes)
- Lundi 20 : **Don du sang**
- Vendredi 24 à 20h 30 : **Blues « Les Mountain Men »** au Belvédère
- Samedi 25 : **Soirée Théâtre** (Association des Parents d'Elèves)

Mai

- Vendredi 8 à 20h 30 : **Saxophones : Quatuor Carré-Mêlé** au Belvédère
- Vendredi 15 à 20h 30 : **Jazz lu et joué : Billard-Blues**
- Samedi 16 : **Concours de pétanque** (Etoile Sportive de Vaulnaveys-le-Haut)
- Dimanche 17 : **Foire + vide grenier**
- Jeudi 28 à 20h 00 : **« L'instant philo »** au Belvédère
- Vendredi 29 à 20h 00 : **Pot de clôture Jazzy avec le Fabrice Tarel Trio** au Belvédère

Juin

- Samedi 20 : **Feux de la St-Jean**
- Lundi 22 : **Don du sang**
- Vendredi 26 : **Soirée cinéma aux étoiles** (comité des fêtes)

